

**Conditions Générales  
Internet SATELLITE  
« Offres Illimitées et Offres Bon Plan »  
Version du 27 mai 2011**

**ARTICLE 1 - OBJET ET PREAMBULE**

NordNet est une société de droit français fournisseur de produits et services dans le domaine de l'Internet (fourniture d'accès au réseau Internet, distribution de solutions de sécurité informatique, enregistrement et gestion de noms de domaine, solutions de référencement et d'hébergement de sites).

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, d'une part NordNet vous fournit le Produit ou Service visé dans l'offre du contrat à laquelle vous avez souscrit, et d'autre part, Vous accédez et utilisez ce(s) Produit(s) ou Service(s).

**ARTICLE 2 - DEFINITIONS**

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat y compris dans l'article 1 ou, dans tout autre document émanant de NordNet relatif à l'objet du Contrat :

**Antenne** : Parabole extérieure bidirectionnelle permettant de recevoir et d'émettre des données à haute vitesse *via* satellite.

**Contrat** : Les présentes Conditions Générales applicables, en ce compris les annexes et les documents inclus par référence, ainsi que toute condition spécifique visée sur le bon de commande (aussi appelé formulaire d'abonnement ou formulaire d'inscription), de quelque forme qu'il soit, disponible par quelque canal que ce soit, et sur le Site rubrique « Conditions Générales » et toute autre condition acceptée par le Client sous quelque forme que ce soit.

**Equipements** : ensemble des matériels qui sont mis à votre disposition ou qui Vous sont loués par NordNet (notamment routeur Wifi et éventuellement clé USB Wifi associée) pendant la durée de votre abonnement au Service Internet Satellite. Ces équipements restent la propriété de NordNet et devront lui être restitués à l'issue du Contrat, qu'elle qu'en soit la cause, ou en cours de Contrat, à la demande de NordNet (SAV, remplacement de matériel ...).

**Identifiant(s)** : Terme qui désigne d'une manière générale tout code confidentiel ou mot de passe Vous permettant de Vous identifier et de Vous connecter au service d'accès à Internet, ainsi qu'au service de messagerie. Les Identifiants comprennent le login et le mot de passe de connexion d'une part et le login et le mot de passe de messagerie d'autre part.

**Internet** : Réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

**Jour J** : date de réinitialisation du volume mensuel alloué dans le cadre de l'offre souscrite.

**Kit Satellite** : Kit commercialisé par NordNet et composé :

- d'une Antenne parabole 80 cm, une tête de réception/émission LNB, environ 20m de câble connecteur F, un câble Ethernet RJ45, accompagnée de la notice de montage et d'un outil d'aide au pointage de l'Antenne,

- d'un modem prêt à l'usage (port Ethernet pour raccordement à votre micro-ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou Switch).

Ce Kit fonctionne exclusivement avec le Service d'accès Internet par satellite ASTRA2Connect (proposé par NordNet dans le cadre du Service « Internet Satellite »). Ce Kit ne peut pas fonctionner sur d'autres réseaux et/ou à d'autres fins que l'accès au réseau Internet par satellite. L'achat de votre Kit Satellite auprès de NordNet est régi par les Conditions générales de vente et d'achat Matériel disponibles sur le site [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com).

**Migration ascendante** : Migration vers une formule dont le tarif est supérieur à la formule dont dispose le Client.

**Migration descendante** : Migration vers une formule dont le tarif est inférieur ou égal à la formule dont dispose le Client.

**NordNet** : Société qui fournit le Service ainsi que les Options qui peuvent être choisies par Vous.

**Offre au volume** : Formule Internet Satellite de la gamme « Bon Plan » limitée à 3 Go, 4 Go, 4,6 Go, 5 Go, 6 Go, 7 Go de données échangées disposant d'un débit jusqu'à 6 Mb/s, pour lesquelles les **Conditions Générales Internet SATELLITE « Offres Illimitées et Offres Bon Plan »** sont applicables ; ou Formule Internet Satellite de la gamme Pack Internet Satellite 3 Go, 3,6 Go, 4 Go, 5 Go, 6 Go de données échangées disposant d'un débit jusqu'à 6 Mb/s, pour lesquelles les **Conditions Générales Internet SATELLITE « Pack Internet Satellite »** sont applicables.

**Offre illimitée** : Formule Internet Satellite de la gamme « Bon Plan » disposant d'un débit jusqu'à 1 Mb/s, jusqu'à 2Mb/s, jusqu'à 3Mb/s, jusqu'à 4 Mb/s pour lesquelles les **Conditions Générales Internet SATELLITE « Offres Illimitées et Offres Bon Plan »** sont applicables.

**Option(s)** : Service(s) supplémentaire(s) éventuellement choisi(s) par Vous afin de compléter votre formule d'abonnement. Toutes les Options souscrites sont soumises au respect des conditions générales auxquelles elles renvoient. Par exception, pour les clauses souscription, tarifs et paiement, durée et résiliation, ce sont les clauses des présentes conditions qui sont applicables.

**Publipostage** : Envoi en nombre de courriels (n'étant pas considéré comme du Spamming), en vue, le plus souvent, d'informer ou de promouvoir un produit ou un service autrement appelé publipostage électronique ou courrieling (e-mailing).

**Service** : Ensemble des services prévus : Accès Internet, routeur Wifi, six (6) boîtes aux lettres électroniques protégées par un antivirus de messagerie et un anti spam, pages personnelles accès Internet bas-débit « Nomade ».

**Service d'accès à Internet** : Service de connexion entre votre micro-ordinateur et le centre serveur de NordNet, fourni par NordNet, Vous permettant notamment de Vous connecter au réseau Internet, de communiquer par un système de messagerie électronique, de disposer d'un espace de stockage pour vos pages personnelles, de télécharger des fichiers et logiciels.

**Site ou Site NordNet** : Serveur Internet de la société NordNet ayant pour adresse commerciale [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com). Les services abonnés sont accessibles sur le site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr).

**Spamming** : Selon la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), il s'agit de l'envoi massif, et parfois répété, de courriers électroniques non sollicités, à des personnes avec lesquelles l'expéditeur n'a jamais eu de contact et dont il a capté l'adresse électronique de façon irrégulière.

**Téléphonie IP ou Téléphone par Satellite** : Service, se présentant sous la forme d'une Option, permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées et/ou opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au modem (via un « Kit

Téléphonie ») et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies par NordNet.

**Vous ou le Client** : Personne physique ou morale s'étant identifiée et ayant souscrit à la formule Internet Satellite par la signature d'un bon de commande, ou tout autre canal de vente, et notamment par voie électronique.

**Wifi** : Technologie sans fil standard de partage d'un accès au réseau Internet.

## **ARTICLE 3 - SOUSCRIPTION AU SERVICE**

### **3.1 - Validité de l'offre**

Les offres NordNet sont valables tant qu'elles apparaissent sur le Site ou qu'elles sont disponibles auprès des services de NordNet, et resteront valables tant qu'elles y seront accessibles, à moins qu'une durée spécifique ne soit précisée sur le Site, lors d'une demande adressée aux services de NordNet, ou sur le bon de commande. Seules les offres présentes sur le Site NORDNET ou sur un bon de commande valide présentant les offres Internet Satellite pourront faire l'objet d'une souscription.

### **3.2 - Application des Conditions Générales**

Toute souscription à une formule d'abonnement est subordonnée au respect du Contrat.

Vous vous engagez à prendre connaissance et à accepter les dispositions du Contrat, avant toute souscription ou modification d'un abonnement ou d'une Option, et à soumettre à NordNet toute question que Vous vous poseriez.

Les Conditions Générales, y compris les annexes et les documents auxquels il est fait référence dans les Conditions Générales, prévalent sur toutes conditions générales, particulières ou tout autre document que Vous auriez pu nous transmettre.

### **3.3 - Conditions de souscription**

Le Service est réservé pour une utilisation en France métropolitaine (Corse comprise). En cas de déménagement en-dehors de la France métropolitaine, la résiliation est possible dans les conditions prévues à l'article « Résiliation pour circonstances exceptionnelles ».

Le bénéfice du Contrat Vous est personnel, que Vous soyez une personne morale ou une personne physique. Vous ne pouvez céder le Contrat ou le transmettre de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit et préalable de la société NordNet.

Si Vous êtes une personne physique agissant pour votre compte, Vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat.

Si Vous agissez pour le compte d'une personne morale, Vous attestez être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat.

### **3.4 Subvention**

Vous êtes informés que selon le territoire sur lequel Vous résidez, il est possible que Vous puissiez bénéficier d'une subvention. Il Vous appartient de vérifier si une telle subvention peut Vous être octroyée (à cet égard, Vous devez vous renseigner auprès de la collectivité concernée et pouvez consulter la carte de France des subventions que NordNet met à votre disposition, à titre indicatif, sur son Site), et le cas échéant, d'entreprendre les démarches auprès de l'autorité concernée afin de pouvoir en bénéficier.

NordNet ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un refus de l'autorité concernée de Vous octroyer une subvention ou du fait que Vous ne sollicitiez pas la subvention à laquelle Vous pouvez prétendre.

En outre, dans l'hypothèse où NordNet aurait avancé le montant de la subvention et que celle-ci ne Vous est pas accordée, il Vous appartient de rembourser NordNet du montant avancé.

NordNet attire votre attention sur le fait que si Vous avez éventuellement eu l'opportunité de bénéficier de subventions du fait de votre situation dans une zone considérée, tout déménagement hors de la zone voire même au sein de la zone pourrait entraîner l'obligation de remboursement de tout ou partie de la subvention, selon les conditions définies par l'autorité accordant la subvention. Le remboursement de la subvention pourra être fait directement à NordNet pour les cas où le montant de la subvention a été avancé par NordNet.

#### **ARTICLE 4 - DROIT DE RETRACTATION**

En application de l'article L.121-20 du Code de la consommation, Vous pourrez, si Vous êtes un consommateur, exercer votre droit de rétractation dans un délai de sept (7) jours francs à compter de la date de signature du bon de commande, ou de la validation de votre commande par tout autre moyen autorisé par NordNet.

La rétractation devra être demandée par lettre simple, mentionnant vos coordonnées complètes, le service souscrit ainsi que, si Vous en avez eu communication, votre login de connexion.

Toutefois, Vous ne pourrez pas exercer votre droit de rétraction si Vous utilisez le Service avant la fin du délai de sept (7) jours francs visé ci-dessus (article L.121-20-2 du Code de la consommation).

Nous attirons votre attention sur le fait que le délai de rétractation démarre à compter de la signature de votre bon de commande, ou de la validation par Vous du processus de commande, et non à compter de la livraison ou de l'installation de l'Antenne, y compris si Vous procédez à l'achat de l'Antenne auprès de NordNet.

#### **ARTICLE 5 - INFORMATIONS ET COORDONNEES**

Vous vous engagez à fournir à NordNet des informations actuelles, complètes, exactes et à maintenir ces informations à jour qu'il s'agisse de vos informations bancaires notamment en cas de paiement par prélèvement automatique, de vos coordonnées ou de toute autre information utile à l'exécution de ce Contrat.

Toute modification de l'une de ces informations devra être notifiée à NordNet dans les plus brefs délais. A défaut d'informations et/ou de coordonnées exactes, il est probable que NordNet ne puisse pas ou plus fournir l'accès à Internet et se réserve le droit de résilier le Contrat.

En cas de changement d'adresse en France métropolitaine (Corse comprise), Vous devrez en avertir NordNet avant votre déménagement.

Vous pourrez demander à bénéficier de votre formule d'abonnement à votre nouvelle adresse sous réserve de la présence ou de l'installation d'une Antenne compatible avec le réseau satellite et le raccordement de votre micro-ordinateur.

NordNet Vous précise que Vous devrez vérifier avant l'installation de votre Antenne, que ce soit lors d'une première installation ou lors d'un déménagement, que la configuration de l'environnement de votre lieu d'habitation permet une réception Satellite.

Ainsi, il est à noter que les éléments physiques (arbres, bâtiments ...), les conditions météorologiques (neige, orage...), ou les sources électromagnétiques puissantes (aéroport...) se trouvant dans l'axe de réception de votre Antenne et du Satellite sont susceptibles de perturber la bonne réception du signal.

Si la configuration de votre environnement ne permettait pas la réception Satellite, le Contrat devrait être résilié par Vous dans les conditions fixées à l'article « Résiliation », par simple notification adressée à NordNet par lettre simple.

Le cas échéant, NordNet pourra Vous conseiller toute modification de formule d'abonnement, de technologie d'accès à Internet, ou de l'Équipement mis à votre disposition, afin de pouvoir bénéficier d'un accès à Internet NordNet. Le cas échéant, et en cas de migration d'une formule d'abonnement vers une autre, Vous vous engagez à accepter les conditions contractuelles afférentes.

Des frais d'accès au Service dont le montant sera précisé sur le Site ou dans le cadre du processus d'abonnement, pourront Vous être facturés par NordNet. Ces frais ne comprennent pas les frais liés à l'installation de votre Antenne, y compris si Vous procédez à l'achat de l'Antenne auprès de NordNet.

Indépendamment de toute promotion, ces frais d'accès au Service Vous seront systématiquement facturés si, dans les 24 mois précédents votre souscription au Service, Vous avez résilié un précédent abonnement à l'Internet Satellite de NordNet pour la même adresse que celle communiquée pour ce nouvel abonnement.

## **ARTICLE 6 – CONTENU DU SERVICE**

### **6.1 – Description du Service**

#### **6.1.1 Principes généraux**

Le Service comprend un accès à Internet *via* satellite. NordNet utilise pour la fourniture du service d'accès Internet Satellite, les services d'ASTRA SES (Service Astra2Connect).

Il est indispensable de disposer d'une Antenne extérieure pour bénéficier du Service.

L'Antenne parabolique n'est pas comprise dans le cadre du Service et peut être soit achetée séparément auprès de NordNet dans le cadre d'un Kit Satellite (renseignements sur le Site) soit auprès d'un tiers auquel cas Vous devez vérifier sa compatibilité avec la technologie employée.

Le Service n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées en annexe au Contrat.

A ce titre, le Service n'est pas adapté, par exemple, aux applications nécessitant un temps de réponse très rapide (comme les jeux vidéo en réseau par exemple), au téléchargement soutenu (Peer2Peer, VOD ...) et à tous services ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission via satellite.

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellite est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il Vous est recommandé de ne pas utiliser ce Service pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens.

Par mesure de sécurité, NordNet Vous permet de bénéficier en plus de la connexion satellite, d'une connexion bas débit à partir d'une ligne téléphonique utilisant la technologie RTC. Cette connexion d'un débit en réception de 56 kb/s maximum est forcément d'un usage réduit mais permet de limiter les contraintes notamment météorologiques ou d'engorgement rendant indisponible la connexion satellite. Ce service est décrit à l'article « Connexion Internet bas débit Nomade ».

#### **6.1.2 Débit et volume de données échangées**

Vous disposez dans le cadre du Service de plusieurs offres, certaines pour lesquelles le volume échangé est limité et d'autres pour lesquelles il ne l'est pas.

Le volume, c'est-à-dire l'ensemble des éléments émis ou téléchargés au cours de votre connexion (ex : consultations de sites Internet, courriels envoyés ou reçus, fichiers téléchargés, etc.), varie en fonction des offres.

Quelle que soit l'offre que Vous avez choisie, NordNet ne peut garantir le débit et Vous fournit en Annexe des indications de l'évolution de celui-ci en fonction des volumes échangés en émission et en réception.

En toute hypothèse, indépendamment de la limite de volume mensuel et des limites de débit, Vous êtes informé que le débit peut être réduit en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs du réseau satellitaire de SES Astra.

**1) Des offres dans lesquelles le volume échangé n'est pas limité : « Offres Illimitées 1 Mb/s, 2 Mb/s, 3 Mb/s, 4 Mb/s » et « Offre Essentielle régulé »**

Le volume échangé dans le cadre de ces offres n'est pas limité. Toutefois, vous êtes informés que le volume de données échangées (en émission comme en réception) fait l'objet de quotas dont le dépassement entraîne progressivement une diminution de la vitesse de votre liaison (le débit), en particulier en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des abonnés NordNet, sans pour autant entraîner une coupure du Service.

Les volumes pris en compte pour calculer votre quota sont ceux échangés depuis votre dernier Jour J. Ce volume échangé est remis à zéro une fois par mois (au Jour J).

**2) Des offres dans lesquelles le volume échangé est limité : « Bon Plan 3 Go, 4 Go, 4,6 Go, 5 Go, 6 Go ou 7 Go »**

Le Service permet d'échanger un volume de données selon un débit maximum de connexion (en émission et en réception) défini en annexe. Le volume de données dépendra de l'offre que Vous aurez choisie, et sera réparti entre l'émission et la réception de données. Le volume est consommé tant par la consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de courriels, que l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée.

Pour tout savoir sur l'évolution des débits en fonction des quotas de trafic, consultez notre Site (rubrique « Internet Satellite » Onglet « en Détail »), ou le tableau reproduit en annexe des présentes Conditions Générales.

**Dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal en réception, Vous n'aurez plus la possibilité d'émettre ou de recevoir jusqu'au prochain Jour J** (correspondant à la date de réinitialisation du volume alloué mensuellement au titre de l'abonnement souscrit). En outre, dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal en émission, le débit en émission sera fortement réduit, jusqu'au prochain Jour J, selon un débit défini en annexe, ce qui ralentira, voire perturbera, votre connexion internet.

Si Vous ne souhaitez pas attendre le prochain Jour J, Vous pouvez soit migrer vers une formule supérieure, ou souscrire à l'Option « Giga supplémentaire » commercialisée par NordNet, dans les conditions et au tarif défini par NordNet au sein des présentes et/ou dans le cadre de l'offre de souscription de l'Option, Vous permettant de disposer d'un volume d'un Giga supplémentaire à utiliser avant le prochain Jour J dans les conditions définies au titre de l'abonnement au volume souscrit (Cf. Article « Souscription de volume supplémentaire »).

Vous pouvez suivre votre consommation (notamment le volume de données échangées depuis votre accès à Internet, la date du prochain Jour J....) en accédant à votre relevé de consommation disponible sur votre Espace Abonné (accessible sur [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr)).

### 6.1.3 Calcul du volume consommé

Il est précisé que pour chacune des offres, le volume est consommé tant par la simple consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de courriels, que l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée.

Ce volume n'est pas consommé lors des communications téléphoniques utilisant le système de Téléphonie par IP de NordNet (utilisé dans les conditions recommandées par NordNet), pour ceux qui souscriront à l'Option Téléphone par Satellite.

Il est précisé que si Vous utilisez tout autre système de téléphonie par IP que celui de NordNet ou que vous n'utilisez pas le Service de NordNet dans les conditions recommandées, le volume de données transmises sera comptabilisé dans le volume de données échangées.

Le volume consommé se calcule :

- en partant d'un Jour J (déterminé par NordNet et fixé pendant la durée du Contrat sauf si NordNet en avertit le Client avec un préavis supérieur à 30 jours).
- jusqu'au même Jour J du mois suivant.

Au Jour J de chaque mois, le volume maximum de données transférées (en émission et réception) est réinitialisé.

Vous êtes informé que le volume non consommé au cours d'un mois n'est pas reporté au mois suivant. Le Jour J retenu et votre niveau de consommation pourront être consultés dans votre espace abonné à partir du site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr).

### 6.2 – Accès au Service

L'accès au Service est subordonné aux conditions cumulatives suivantes :

- l'installation d'une Antenne permettant de bénéficier de la technologie de l'Internet par Satellite, compatible avec le Service et notamment le service *ASTRA2Connect* (le Kit Satellite vendu par NordNet est pré-paramétré pour fonctionner avec le Service de NordNet),
- la souscription au Service Internet Satellite.

L'Antenne vendue par NordNet n'est compatible qu'avec le Service Internet Satellite de NordNet.

NordNet Vous recommande de vérifier, avant la souscription au Service, que la géographie des lieux Vous permet d'utiliser une liaison satellite et que juridiquement, Vous avez la possibilité d'installer, au lieu prévu, une Antenne extérieure. A ce titre, NordNet Vous recommande de prendre en compte :

- les éléments physiques et géographiques du type immeuble, arbre, montagne ou mont (une vue dégagée, c'est-à-dire dépourvue d'obstacles) vers le sud est nécessaire ;
- les sources électromagnétiques du type proximité d'un aéroport ;
- les obstacles juridiques du type sites classés, règles d'urbanisme, refus du syndicat de copropriété, refus du propriétaire de l'immeuble, etc. ;
- l'Antenne doit pointer vers le sud.

Le guide d'installation accompagnant votre Antenne peut contenir d'autres préconisations à prendre en considération.

NordNet met à votre disposition à partir de votre Espace Abonné accessible sur [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr), un outil de pointage et de polarisation afin de vérifier l'installation de l'Antenne.

Il est à noter que Vous pouvez satisfaire l'ensemble des conditions visées ci-dessus, et pour autant, ne pas pouvoir bénéficier, que ce soit totalement ou partiellement, du Service souscrit en raison de la configuration de votre environnement, notamment en raison des bâtiments ou des nuisances pouvant empêcher une bonne réception/émission.

L'accès au Service est possible à la date de réception par le Client des éléments personnels d'identification (à savoir : identifiant de connexion, mot de passe de connexion, identifiant de messagerie, adresse de messagerie, mot de passe de messagerie) et, une fois l'installation de l'Équipement et de l'Antenne nécessaires au Service réalisée par Vous, et/ou éventuellement par votre(vos) prestataire(s) (par le(s)quel(s) Vous avez souscrit l'abonnement au Service et/ou au(x)quel(s) Vous avez confié l'installation de votre Antenne).

A ce titre, NordNet Vous communiquera une liste de partenaires antennistes auxquels Vous êtes libre de recourir dans les conditions et tarifs fixés par eux (non inclus au titre du Service Internet Satellite). NordNet ne pourra être tenue pour responsable des installations réalisées par ces derniers.

NordNet se réserve la possibilité, y compris sur des zones ouvertes au Service et à la technologie satellite, de ne pas donner suite ou de décaler la mise à disposition du Service si celle-ci est de nature à ne pas être effectuée dans des conditions satisfaisantes pour le Client.

NordNet en informera le Client dans les quinze (15) jours suivant la réception de sa commande et chaque fois que nécessaire.

### **6.3 - Activation du Service**

Le Service peut être activé à partir de votre micro-ordinateur connecté au routeur Wifi mis à votre disposition par NordNet, lui-même connecté à votre modem relié à votre Antenne. Votre micro-ordinateur doit répondre à la configuration minimale visée sur la documentation de votre matériel et celle préconisée par NordNet et accessible sur son Site.

Vous devrez utiliser les logiciels de connexion fournis par NordNet. L'utilisation de logiciels fournis par NordNet implique l'acceptation des éventuelles conditions de licence d'utilisation de ces logiciels. A ce titre, Vous vous engagez à respecter les modalités d'installation et d'utilisation des logiciels.

L'installation des logiciels et le raccordement de votre Antenne et de votre micro-ordinateur relèvent de votre responsabilité.

Une fois le matériel et les logiciels de connexion installés et éventuellement paramétrés, l'accès au Service est possible grâce aux Identifiants qui Vous ont été communiqués par NordNet.

### **6.4 - Equipements**

Pendant la durée de votre abonnement au Service, NordNet met à votre disposition un routeur Wifi. En outre, dans l'hypothèse où le micro-ordinateur ou le matériel que Vous souhaitez relier par Wifi ne serait pas équipé d'une connexion Wifi, NORDNET met à votre disposition, sur demande expresse de votre part, une clé USB Wifi. Si Vous souhaitez obtenir des clés Wifi supplémentaires, celles-ci Vous seront proposées à la location par NordNet, sous forme d'Option.

Les Parties s'entendent pour que la livraison des Equipements et du Kit Satellite (dans la mesure où il est commandé auprès de NordNet) et l'activation du Service soient réalisées au plus tard dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la commande par NordNet.

Si Vous disposez déjà ou que Vous achetez une Antenne (hors de celle acquise éventuellement dans le cadre du Kit Satellite) et/ou un modem, Vous vous engagez à vérifier, avant toute inscription auprès de NordNet, leur compatibilité avec le Service, même s'ils ont déjà été utilisés pour une autre offre proposée par NordNet, et à fournir à NordNet toutes les informations techniques qui s'avèreraient nécessaires à l'activation du Service.

Votre demande de souscription sera, le cas échéant, soumise à la validation préalable de NordNet ainsi que de l'opérateur satellite.

Par ailleurs, Vous êtes informé qu'une fois votre souscription validée, un délai d'activation de votre connexion pourra être nécessaire.

#### **6.4.1 - Transport et Livraison des Equipements**

La livraison des Equipements, mis à disposition ou loués au Client, est effectuée à l'adresse que Vous avez indiquée lors de la souscription au Service, soit par la remise des Equipements à toute personne présente à l'adresse susvisée, soit en cas d'absence, par le dépôt d'un simple avis de mise à disposition, ou encore à votre prestataire, sur votre demande, si Vous avez souscrit au Service par son intermédiaire.

Les Equipements sont livrables dans la limite des stocks disponibles.

Vous pourrez, si le délai de livraison excède de sept (7) jours le délai communiqué, procéder à l'annulation de votre demande d'abonnement par l'envoi d'une lettre simple (coordonnées de NordNet disponibles à l'article « Notifications »), et obtenir le remboursement des sommes versées par avance au titre de l'abonnement au Service.

Vous vous engagez à ne pas retarder la réception des Equipements.

Il Vous appartient, ou à la personne réceptionnant les Equipements pour votre compte, de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison et de formuler si nécessaire des réserves motivées qui devront être confirmées au transporteur, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, dans les trois (3) jours de la réception des Equipements.

#### **6.4.2 - Réserve de propriété – Transfert de risques**

Dans la mesure où les Equipements Vous sont mis à disposition ou loués par NordNet, ces Equipements restent la propriété pleine et entière de NordNet tout au long du Contrat. La propriété des Equipements ne Vous sera en aucun cas transférée, à moins que Vous ne procédiez au paiement du prix de valeur à neuf indiqué sur le Site, au jour de la résiliation de l'abonnement. La somme correspondante pourra être prélevée sur votre compte.

Cependant, la charge des risques de détérioration (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre aux Equipements), de perte ou de vol, de fait d'un tiers ou d'intempéries Vous sera transférée dès la réception des Equipements et pendant toute la durée de leur mise à disposition ou location par NordNet. Vous serez donc responsable en cas de réalisation de ces risques. NordNet Vous conseille donc de prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture de ces risques conformément à l'article « Assurances » ci-après.

En cas de défectuosité de tout ou partie des Equipements loués ou mis à disposition dont Vous êtes en mesure de nous justifier, NordNet s'engage à remplacer l'Equipement que Vous lui aurez retourné préalablement, dans son emballage d'origine ou un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport des Equipements, en colis recommandé avec demande d'avis de réception. Ces conditions de retour ne seront pas applicables si la défectuosité est due à une faute, négligence, maladresse ou malveillance de votre part ou de toute personne ou chose dont Vous avez la garde.

A l'issue de l'abonnement au Service, les Equipements doivent être retournés au complet, en bon état de fonctionnement (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre aux Equipements) dans leurs emballages d'origine ou un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport des Equipements, en colis recommandé avec demande d'avis de réception dans un délai de huit (8) jours à compter de la cessation de l'abonnement.

A défaut de retour dans les conditions fixées ci-dessus, une mise en demeure de respecter les engagements relatifs au retour des Equipements Vous sera adressée par NordNet. Si Vous ne Vous conformez pas à ces obligations dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi de la mise en demeure susvisée, NordNet considèrera que Vous avez décidé de conserver les Equipements. Les Equipements non retournés dans les conditions précitées pourront dès lors Vous être facturés à leur valeur à neuf indiqué sur le Site ; la somme correspondante pourra être prélevée sur votre compte.

#### **6.4.3 - Installation de l'Equipement**

NordNet n'assure en aucun cas l'installation ou la désinstallation des Equipements. Pour ce faire, Vous êtes libre de procéder Vous-même à l'installation/désinstallation ou de recourir à la personne de votre choix.

NordNet attire votre attention sur le fait que l'Antenne, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre. Les conditions et tarifs pratiqués par les antennistes sont librement définis par eux et ne sont en aucun cas inclus au titre du Service.

Vous êtes toujours responsable de l'installation et de la désinstallation de tout Equipement.

#### **6.4.4 – Assurance**

Il appartient au Client de disposer d'une assurance couvrant les dommages subis et causés par et à l'ensemble des éléments composant l'Equipement.

En cas de perte ou de vol de tout ou partie des Equipements, ou encore en cas de détérioration ayant une origine extérieure à l'Equipement (dommage causé par un tiers, par les intempéries, etc...), il Vous appartient d'effectuer la déclaration de sinistre auprès de votre assureur. NordNet Vous facturera la partie de l'Equipement touchée par le sinistre, au prix de valeur à neuf indiqué sur le Site, à charge pour Vous, si Vous bénéficiez des assurances nécessaires, de Vous rapprocher de votre assureur afin d'en obtenir le remboursement. A réception de votre paiement, NordNet Vous livrera un produit équivalent au produit perdu ou volé. La somme correspondante pourra être prélevée sur votre compte ou payée par chèque. Le paiement peut Vous être demandé avant la livraison.

En tout état de cause, Vous êtes informé du fait que NordNet ne peut confirmer l'origine du sinistre affectant l'Equipement auprès de votre compagnie d'assurances, ni par conséquent les mesures nécessaires afin d'y remédier.

Il appartient donc au Client de fournir à sa compagnie d'assurances tout justificatif que celle-ci pourrait solliciter en vue de procéder au remboursement.

#### **6.5 – Wifi**

Vous bénéficiez de la possibilité de connecter tout micro-ordinateur ou matériel équipé de la technologie Wifi à l'Internet par le biais du routeur mis à votre disposition par NordNet.

Dans l'hypothèse où le micro-ordinateur ou le matériel que Vous souhaitez relier par Wifi ne serait pas équipé d'une connexion Wifi, NordNet met à votre disposition, sur demande expresse de votre part, une clé USB Wifi. Les clés USB Wifi supplémentaires Vous sont proposées à la location, à titre d'Option.

NordNet ne peut en aucun cas Vous assurer que la technologie Wifi est adaptée au lieu dans lequel Vous souhaitez l'utiliser.

En ce qui concerne la technologie Wifi, Vous reconnaissez avoir été informé que cette technologie présente des inconvénients qui lui sont inhérents.

En effet, et au-delà des baisses de débit visées précédemment, des baisses de débit (pouvant aller jusqu'à la coupure de service) sont possibles dès lors que Vous vous éloignez du point d'accès, lors de communications nombreuses et/ou d'informations lourdes (telles que des images, des vidéos, etc.), lors d'interférences dues à la rencontre d'obstacles (de type murs, vitres teintées, étages, etc.).

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences et des dommages, de quelque nature qu'ils soient, directs ou indirects, qui pourraient résulter du fait d'inconvénients liés à la technologie Wifi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de service liée auxdits inconvénients.

Vous êtes également informé de la possibilité de piratage, intrusion téléphonique de votre ligne et/ou de votre accès *via* le satellite, notamment en cas de mauvais paramétrage de votre routeur Wifi. Vous Vous engagez par conséquent à adapter le paramétrage de votre routeur Wifi à vos besoins.

Un paramétrage sera effectué par NordNet sur le routeur mis à votre disposition au titre de votre abonnement au Service. Cette opération ne Vous garantit pas une protection absolue notamment contre les intrusions, le piratage ou les pertes de données.

## **6.6 - Utilisation du Service**

Le Service doit être utilisé conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Est exclue toute utilisation de type mise à disposition de serveur de messagerie (hors souscription d'Options éventuellement proposées par NordNet et permettant ce type d'utilisation).

Le Service ne peut en aucun cas être utilisé dans des lieux publics ou espaces commerciaux à usage public. Ceci exclut en particulier son usage sur des bornes en libre service, espaces de type « Cyber », salons de démonstrations temporaires ou permanents, à moins que Vous en ayez fait la demande auprès de NordNet et que cela ait été expressément autorisé par NordNet.

De même, le Service ne peut en aucun cas être utilisé pour permettre à des tiers de se connecter. A défaut, Vous serez tenu pour responsable de l'utilisation faite par tout tiers de l'accès à Internet auquel Vous avez souscrit auprès de NordNet.

En outre, NordNet Vous rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.336-3 du Code de propriété intellectuelle, « *La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise.*

*Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L. 335-7 et L. 335-7-1. »*

Vous êtes informé qu'en cas de violation de l'obligation prévue à l'article susvisé, la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (« HADOPI »), pourrait Vous identifier et Vous envoyer, par voie électronique et par l'intermédiaire de NordNet, une recommandation Vous rappelant notamment l'obligation de surveiller votre accès à Internet et l'existence de moyens de sécurisation permettant de prévenir l'utilisation prohibée de l'accès à Internet.

Si dans les six mois suivant l'envoi de cette recommandation, il est constaté une nouvelle violation de votre obligation de surveiller votre accès à Internet, la Commission de protection des droits de l'HADOPI pourrait Vous envoyer une nouvelle recommandation assortie d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de persistance des faits, la HADOPI peut en informer le Tribunal correctionnel.

Dans ce cadre, le juge qui constate que Vous avez fait preuve d'une négligence caractérisée en ne sécurisant pas votre accès à Internet peut Vous condamner à l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe et prononcer la peine complémentaire de suspension à l'accès à Internet pour une durée maximale d'1 (un) mois, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

Par ailleurs, si Vous vous rendez coupable d'actes de contrefaçon, c'est-à-dire si Vous portez atteinte à des droits d'auteur via votre accès à Internet, le juge pourra Vous condamner à une peine pouvant aller jusqu'à 3 (trois) ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende, ainsi qu'à une peine complémentaire de suspension de votre accès à Internet pour une durée maximale d'1 (un) an, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

Vous êtes informé qu'afin de protéger votre accès à Internet contre une utilisation à des fins de téléchargement sur des réseaux Peer-to-Peer, NORDNET Vous proposera prochainement sur son Site un logiciel de contrôle du téléchargement sous forme d'Option au Service.

NordNet Vous rappelle que le piratage nuit à la création artistique et à l'économie du secteur culturel et qu'une offre légale est accessible sur Internet afin de télécharger des contenus culturels licitement dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins.

#### ***Précautions d'usage spécifiques liées à la technologie de l'Internet par Satellite***

L'ordinateur peut être connecté à Internet dès lors qu'il est sous tension.

Dans ces conditions, il Vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les enfants ayant accès au(x) micro-ordinateur(s) concerné(s) à raison des contenus qu'ils sont susceptibles de visualiser sur le réseau Internet.

De même, il Vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger votre accès Internet, votre messagerie, vos pages personnelles, les Equipements mis à votre disposition, de même que le matériel acquis par Vous pour pouvoir bénéficier du Service y compris le Kit Satellite, votre micro-ordinateur, vos propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers sur votre ordinateur, à quelque fin que ce soit, Internet n'étant pas un réseau sécurisé.

A ce titre, NordNet Vous conseille, indépendamment de l'abonnement choisi, la souscription de solutions de filtrage, et notamment d'un antivirus associé à un firewall. NordNet propose ce type de services sous forme d'Options au Service. Les tarifs et conditions applicables sont disponibles sur le Site ou sur simple demande auprès de NordNet (coordonnées mentionnées à l'article « Notifications »).

Par ailleurs, NordNet Vous conseille, notamment dans le cadre de l'usage de l'Internet par un mineur, l'installation d'un logiciel de Contrôle Parental. NordNet propose gratuitement le téléchargement de ce type de logiciel aux Clients ayant souscrit un service d'accès Internet

NordNet pour la durée de leur abonnement au Service. Les conditions applicables sont disponibles sur le Site ou sur simple demande auprès de NordNet (coordonnées mentionnées à l'article « Notifications »).

#### **6.7 - Identifiants**

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Les identifiants de connexion pourront être communiqués à votre prestataire sur votre demande, si Vous avez souscrit votre abonnement par son intermédiaire, afin qu'il puisse assurer la mise en service de votre connexion.

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute action du prestataire (notamment l'installation des Equipements), ou de tout dommage que Vous pourriez subir du fait de cette action ou de l'utilisation de vos identifiants par le prestataire.

Nous Vous encourageons à modifier vos identifiants une fois l'installation réalisée par votre prestataire. En cas de perte ou de vol d'un des éléments composant vos Identifiants, Vous devez en informer NordNet dans les meilleurs délais. Par mesure de sécurité, NordNet en fera l'annulation immédiate.

Vous devez cependant confirmer cette information à NordNet par écrit dans les plus brefs délais.

En cas d'utilisation détournée ou non autorisée de vos Identifiants par un tiers non autorisé, votre responsabilité ne sera dérogée à l'égard de NordNet qu'à compter de l'information faite auprès de NordNet.

Vos nouveaux Identifiants Vous seront transmis par courrier dans un délai de trois (3) jours ouvrés (délai de La Poste exclu).

Si Vous souhaitez modifier vos Identifiants, Vous devrez présenter une demande par écrit à NordNet. Vous pouvez préciser dans votre courrier le mot de passe que Vous souhaitez avoir.

Si celui-ci est disponible, il vous sera alors attribué. Vos nouveaux Identifiants Vous seront alors transmis par courrier.

La modification de vos Identifiants est réalisée gratuitement dans la limite d'une modification par mois.

Chaque Client dispose d'un accès personnalisé. Cet accès doit être utilisé dans le cadre du cercle de famille ou dans un cadre professionnel limité. Dans ces conditions, il n'est autorisé qu'une seule connexion à la fois par Identifiant. Votre connexion peut dès lors être partagée entre différents équipements reliés au routeur Wifi mis à votre disposition par NordNet.

NordNet attire votre attention sur le fait que plusieurs techniques de vols d'identifiants existent.

Parmi celles-ci, le « phishing » est très répandu.

Le « phishing », appelé en français hameçonnage ou filoutage, est une technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité. La technique consiste à faire croire à la victime qu'elle s'adresse à un tiers de confiance – banque, administration, fournisseurs de services, etc. – afin de lui soutirer des renseignements personnels : mot de passe, numéro de carte de crédit, date de naissance, etc.

Le « phishing » peut se faire par courrier électronique, par site Internet falsifié ou autres moyens électroniques.

Vous trouverez ci-après quelques conseils pratiques

- ne jamais communiquer des données sensibles (numéro de carte bancaire, identifiants personnels) en cliquant sur un lien envoyé par courrier électronique ;
- toujours vérifier, dans la barre d'adresse du navigateur, l'adresse du site internet avant de saisir les informations demandées ;
- toujours partir de la page d'accueil d'un site pour accéder aux autres pages, notamment celles où sont demandés des identifiants ;
- lors de la consultation de sites sécurisés (sites bancaires, par exemple), s'assurer de l'activation du cryptage des données (l'adresse du site doit commencer par https et non par http) ;
- en cas de doute, prendre contact directement avec l'entreprise concernée (votre banque, votre fournisseur d'accès à l'internet, etc.) pour lui signaler le message suspect.

NordNet attire votre attention sur le fait que si elle soupçonne une usurpation de vos Identifiants (exemple attaque du type « phishing » visant à récupérer auprès des Clients de NordNet leurs Identifiants), NordNet se réserve le droit de modifier vos Identifiants et Vous les communiquera le cas échéant par courrier.

## **6.8 - Courrier électronique**

### **6.8.1 - Adresses électroniques**

NordNet met à votre disposition une adresse électronique qui est définie de la manière suivante : login@nordnet.fr. Cette adresse Vous est communiquée personnellement lors de l'envoi de vos Identifiants de messagerie.

Vous pouvez demander la création d'adresses électroniques supplémentaires directement en ligne sur le site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr), au sein de votre Espace Abonné, ou en contactant l'Administration des Ventes comme indiqué à l'article « Notifications ».

Au-delà de cinq (5) adresses électroniques supplémentaires, NordNet pourra Vous demander une participation financière (tarification disponible sur simple demande auprès de NordNet).

Pour ces adresses supplémentaires, Vous êtes libres de déterminer le nom composant l'adresse électronique, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute.

Par ailleurs, NordNet se réserve le droit de ne pas octroyer une adresse électronique si elle porte atteinte à l'ordre public français ou étranger, aux droits d'autrui ou aux droits ou à l'image de NordNet. Toutefois, NordNet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre. S'il est notifié à NordNet que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public ou aux réglementations applicables, NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité.

L'attribution d'une adresse électronique demandée ne prive pas NordNet de son droit de la bloquer ultérieurement à l'occasion d'une vérification de sa part.

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, NordNet bloque ou supprime l'adresse de courrier électronique concernée, elle ne sera redevable à votre égard d'aucun dédommagement. Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de contrat si NordNet change de nom, notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès à Internet existant.

Dans ce cas, outre le changement du nom du fournisseur d'accès, Vous pouvez également être obligé de changer la partie de l'adresse précédant le @.

### **6.8.2 - Consultation de votre courrier électronique**

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter vos messages. Ces moyens ne sont pas reliés entre eux. Ainsi, lorsque vous consultez vos messages à partir du service « Votre messagerie » (décrit ci-dessous), ils sont automatiquement téléchargés sur « Votre messagerie » et Vous ne pourrez pas les visualiser sur votre boîte aux lettres électronique lors d'une connexion à partir de votre micro-ordinateur, à moins d'effectuer un transfert manuel.

#### **6.8.2.1 - Consultation à partir de « Votre messagerie »**

NordNet met à votre disposition un service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie ». Ce service Vous permet de consulter vos courriers électroniques, depuis tout ordinateur connecté à Internet et équipé d'un navigateur et ce quelque soit l'endroit où il se trouve.

Pour ce faire, il Vous suffit de Vous connecter à l'aide de vos Identifiants, dans la rubrique « Votre messagerie » du site Internet [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr) à partir duquel votre espace abonné est disponible.

Vous êtes informé du fait que tout dossier créé dans le cadre du service « Votre messagerie » n'apparaîtra pas dans les autres logiciels ou services en ligne de messagerie électronique que Vous pourriez utiliser.

Les limites relatives à la capacité de stockage sur le serveur, à la taille des messages en émission ou réception sont celles définies dans le cadre des articles ci-dessous.

#### *6.8.2.2 - Consultation de votre boîte aux lettres électronique à partir du système de réception de votre micro-ordinateur*

Vous devez paramétrer le système de réception des messages de votre micro-ordinateur afin de pouvoir consulter vos messages *via* la boîte aux lettres électronique figurant sur votre microordinateur.

NordNet se réserve le droit de ne pas acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à quinze (15) Mo (Méga Octets) pour les boîtes aux lettres classiques (25 Mo pour les Giga Boîtes aux lettres). Le cas échéant, l'expéditeur pourra être averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

NordNet se réserve le droit de ne pas envoyer les messages dont la taille est supérieure à vingt-cinq (25) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, Vous serez averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

#### **6.8.3 - Préconisations liées au courrier électronique**

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur le message peut être usurpée ou que le contenu du courrier électronique peut être modifié entre l'expédition et la réception du fait d'un acte malveillant et/ou du caractère peu sécurisé du réseau Internet.

Les adresses électroniques et le service « Votre messagerie » sont pour votre usage exclusif et/ou celui des membres de votre foyer ou de vos préposés. Ils ne peuvent donc être utilisés que dans un cadre familial ou professionnel limité, tel que défini dans le cadre de votre abonnement.

Vous êtes seul(e) responsable à l'égard de NordNet de l'usage de votre (vos) adresse(s) électronique(s) et du service « Votre messagerie ».

#### **6.8.4 - Acheminement des courriers électroniques**

La délivrance d'un courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de NordNet liées à la nature du réseau Internet, que la transmission d'un courrier électronique puisse être différée dans le temps.

Sauf si sa faute est avérée, la société NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Vous vous engagez à doubler l'envoi du courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier, si la correspondance émise revêt un caractère important.

De même, Vous vous engagez à exiger de vos correspondants que tout message important, dont Vous êtes le destinataire, Vous soit à la fois communiqué par courrier électronique et par courrier papier.

#### **6.8.5 - Stockage des courriers électroniques**

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à deux cent cinquante (250) Mo (Méga Octets) par adresse électronique. Cette capacité peut être portée à un (1) Gigaoctet en souscrivant à l'Option Giga Boîte aux lettres de NordNet (tarifs consultables sur le Site).

En vue du bon fonctionnement du serveur de NordNet, Vous devez limiter la sauvegarde de vos messages sur celui-ci et privilégier la sauvegarde sur votre propre matériel.

Vous vous engagez à consulter régulièrement et à classer ou supprimer les courriers électroniques émis comme reçus, afin que l'espace de stockage ne soit pas surchargé.

De plus, Vous vous engagez à archiver ou sauvegarder sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe, les courriers électroniques émis ou reçus que Vous estimez importants. A défaut et en cas de perte de courrier électronique, NordNet ne peut en être tenue pour responsable. Une fois l'espace maximal atteint, les courriers électroniques reçus par Vous pourront être bloqués et n'apparaîtront plus dans votre boîte à courriers électroniques. Il Vous appartient de veiller à conserver de la place en effectuant les archives, sauvegardes ou suppressions nécessaires.

Il ne pourra y avoir de report des messages d'une adresse électronique à une autre puisqu'elles sont indépendantes les unes des autres.

De plus, NordNet se réserve le droit, en cas d'inactivité sur votre adresse électronique pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger votre compte de messagerie figurant sur le serveur, sans avertissement préalable ni indemnité.

Dès lors que Vous consultez les messages à destination des adresses obtenues dans le cadre du Contrat, ces messages sont téléchargés et ne seront pas affectés par cette mesure.

La responsabilité de NordNet ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre, et notamment en cas de perte de messages non consultés, sauf en cas de faute de NordNet.

#### **6.8.6 - Secret des correspondances**

Le contenu des messages que Vous adressez à partir de votre ou de vos boîte(s) aux lettres électronique(s), ainsi que le contenu des messages qui Vous sont adressés sont strictement personnels et sont soumis au secret des correspondances privées. Ils ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers par NordNet.

NordNet peut toutefois être amenée, notamment dans le respect des textes sur l'interception des correspondances, à communiquer le contenu des courriers électroniques de ses Clients aux autorités ou organismes compétents.

#### **6.9 - Publipostage – Spamming**

Concernant le Spamming, il est interdit d'utiliser le Service ou un service associé, qu'il s'agisse des adresses électroniques, des pages personnelles ou autres, en vue de réaliser du Spamming à destination de la France ou de l'étranger.

Concernant le Publipostage, Vous devrez demander l'autorisation préalable de NordNet avant toute opération de Publipostage. L'absence de réponse écrite de NordNet dans un délai de quinze (15) jours, équivaut à un refus de la part de NordNet.

Si les dispositions précitées relatives au Publipostage ou au Spamming ne sont pas respectées, NordNet pourra exiger le versement d'une somme de deux (2) Euros hors taxes (HT) par courriel envoyé par l'intermédiaire du Service d'accès au réseau Internet de NordNet.

De plus, NordNet se réserve le droit de bloquer ou de résilier le présent Contrat sans préavis ni indemnité, comme prévu ci-après à l'article « Résiliation », en cas de non-respect, ou suspicion de non respect des dispositions relatives au publipostage et/ou spamming, et plus généralement, en cas d'utilisation du service de messagerie NordNet par Vous ou par l'intermédiaire de votre micro-ordinateur, mettant en péril ou altérant le Service ou son utilisation par les autres utilisateurs.

#### **6.10 - Services associés de protection de la messagerie**

Le service de messagerie bénéficie d'une protection antivirus et antispam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les courriels dangereux et/ou indésirables qui Vous sont adressés par le biais du service de messagerie NordNet. Ces services associés protègent uniquement le service de messagerie dont Vous bénéficiez au titre du Service et en aucun cas votre microordinateur et ses applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au service de messagerie, installé sur votre micro-ordinateur peut éventuellement entrer en conflit avec les services antivirus et/ou anti spam de messagerie proposés par NordNet.

Par ailleurs, Vous êtes informé que les courriels qui Vous sont adressés par le biais du service de messagerie NordNet sont vérifiés en fonction de paramètres prédéfinis par NordNet par différents programmes automatiques et qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son utilisateur.

Compte tenu de la nature de la technologie employée, NordNet ne garantit pas que les fonctions de ce service correspondent aux besoins du Client et ne peut être soumise qu'à une obligation de moyens.

#### **6.10.1 - L'antivirus de messagerie**

En cas de détection d'un virus, le message ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, NordNet Vous adressera un courriel d'alerte virus Vous prévenant de ce fait.

En l'état de la technique, la société NordNet n'est pas en mesure de vérifier l'identité de l'expéditeur du message litigieux, certains virus usurpent des adresses de courriels pour se propager.

Compte tenu de la nature et des fonctions antivirus et notamment de la haute technicité mise en œuvre et des caractères particuliers que présentent les virus informatiques, tant par l'apparition régulière de nouveaux virus que par les mutations observées sur les virus existants voire des caractères polymorphes de ceux-ci, Vous êtes informé que ce service est à même d'identifier les virus connus (et ne peut anticiper les virus non encore développés) et correspondant à la liste de l'éditeur de l'antivirus de messagerie ; ceci exclut la possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

#### **6.10.2 - L'anti spam de messagerie**

Si le système anti spam de NORDNET considère un des courriels reçus par Vous comme pouvant être un spam, un des « tags » suivants sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier.

A titre d'exemple : :-)( ou :-((.

Vous pouvez paramétrer votre logiciel de messagerie, pour que les messages comportant ce type d'entête soient placés dans un dossier spécial.

Il Vous est conseillé de vérifier qu'un courriel « légitime » ne figure pas parmi les courriels marqués comme étant des spams, avant de les supprimer.

### **6.11 - Pages personnelles**

Par défaut et sauf indication contraire de votre part, Vous êtes considéré comme étant l'éditeur du contenu des pages personnelles mises à votre disposition par NordNet.

#### **6.11.1 - Espace disque**

Vous bénéficiez d'un espace disque, pour l'hébergement d'un site Internet de cent (100) Mégaoctets (Mo).

#### **6.11.2 - Loi pour la confiance dans l'économie numérique**

Conformément à la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, les personnes dont l'activité est d'éditer un service de communication au public en ligne mettent à disposition du public, dans un standard ouvert :

1. S'il s'agit de personnes physiques : leurs nom, prénom, domicile et numéro de téléphone et, si elles sont assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription ;
2. S'il s'agit de personnes morales : leur dénomination ou leur raison sociale et leur siège social, leur numéro de téléphone et, s'il s'agit d'entreprises assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription, leur capital social, l'adresse de leur siège social ;
3. Le nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n°82 -652 du 29 juillet 1982 précitée ;
4. Le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse et le numéro de téléphone de l'hébergeur du site Internet.

Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse de l'hébergeur du site Internet, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle définis au paragraphe précédent.

### **6.11.3 - Droit des tiers – Contenu illicite**

Vous déclarez que le contenu des pages personnelles hébergé au titre de votre abonnement et l'utilisation qui en sera faite, directement ou indirectement, n'enfreignent pas les droits des tiers, la réglementation applicable en France ou à l'étranger ou les dispositions des Conditions Générales, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, etc.), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de délit de provocation, de droit à l'image, de droit d'auteur, de droit des marques, etc. (cette liste n'est qu'indicative et en aucun cas limitative).

NordNet n'est pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre.

Toutefois, s'il est notifié à NordNet que vos pages personnelles contiennent un élément manifestement illicite ou un lien litigieux, NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit d'en bloquer l'accès et/ou de les supprimer.

Par ailleurs, si NordNet constate au cours d'une vérification que vos pages personnelles sont contraires aux dispositions précédentes ou à son image de marque, elle pourra demander la modification de celles-ci, en bloquant l'accès ou les supprimer, de même que décider de la résiliation du Contrat.

A ce titre, et conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, NordNet met à la disposition des internautes un dispositif de signalement de contenus illicites (apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie enfantine), accessible sur toutes les pages du Site NordNet, permettant à toute personne de porter à sa connaissance ce type de contenus. NordNet a l'obligation d'informer promptement les autorités publiques compétentes de toutes activités illicites qui lui seraient signalées et que Vous exerceriez auprès de NordNet.

NordNet s'autorise à procéder au retrait des pages dont le contenu manifestement illicite (apologie de crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie enfantine) lui sera signalé.

NordNet Vous rappelle que l'article 6 de la loi n° 2004-575 précitée dispose que « *Le fait, pour toute personne, de présenter aux personnes un contenu ou une activité comme étant illicite dans le but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion, alors qu'elle sait cette information inexacte, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende* ».

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, NordNet bloque ou ferme l'accès à vos pages personnelles, elle ne sera redevable à votre égard, d'aucun dédommagement.

#### **6.11.4 - Volume de stockage**

Si Vous dépassez le volume de stockage alloué, NordNet Vous en informera par courriel et se réservera la possibilité de bloquer l'accès à vos pages personnelles ou, de facturer le dépassement au tarif de deux (2) euros par Méga Octet (Mo) supplémentaire et par mois, voire de supprimer une partie de vos pages personnelles après avoir respecté un préavis de quinze (15) jours.

NordNet se réserve, de plus, le droit, en cas de dépassement du stockage alloué et d'inactivité de votre part sur vos pages personnelles pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger ces dernières une fois le volume maximal atteint.

Il Vous appartient de conserver une copie de sauvegarde de tout élément constitutif de ces pages personnelles au cas où il serait nécessaire de les restaurer.

NordNet ne fournit aucune garantie sur la conservation des éléments présents sur vos pages personnelles et Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité en cas de perte ou de détérioration.

#### **6.12 Connexion Internet bas-débit « Nomade »**

En plus de la connexion satellite, NordNet vous fournit un accès à Internet via une connexion bas débit utilisable en France métropolitaine à partir de toute ligne téléphonique recourant à la technologie RTC (réseau téléphonique commuté).

Cette connexion bas débit nécessite que Vous disposiez d'un modem bas débit 56 kb/s différent du modem fourni par NordNet au titre du Service. NordNet vous informe qu'un certain nombre de fabricants de micro-ordinateurs intègrent d'origine un modem bas débit 56 kb/s dans leurs matériels.

L'utilisation de cette connexion bas débit ne fera pas l'objet de facturation supplémentaire par NordNet mais Vous devrez supporter le coût de la communication téléphonique dont le prix peut varier selon votre opérateur téléphonique.

### **7 – OPTIONS : TELEPHONE PAR SATELLITE – NOCTAMBULE – SOUSCRIPTION DE VOLUME SUPPLEMENTAIRE – ANTIVIRUS-FIREWALL – LOGICIEL DE CONTROLE DU TELECHARGEMENT – CLE USB WI-FI**

#### **7.1 – Téléphone par Satellite**

Une Option Téléphone par Satellite est proposée par NordNet, aux conditions, modalités de souscription et tarifs précisés sur le Site NordNet et au sein des Conditions Particulières applicables à cette Option (accessibles sous la rubrique Conditions générales du Site NordNet).

Elle Vous permettra de disposer d'une ligne téléphonique utilisant votre service d'accès au réseau Internet par satellite.

Un numéro de téléphone de type 09xxxxxxx Vous sera attribué par NordNet.

NordNet pourra modifier, sur simple notification de sa part, le numéro de téléphone du Client, notamment si l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) impose une telle modification.

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellite est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il vous est recommandé de ne pas utiliser l'Option Téléphone par Satellite pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens. En tout état de cause, NordNet recommande que vous disposiez d'une ligne téléphonique autre que la ligne de Téléphonie IP pour pouvoir passer des appels téléphoniques d'urgence.

#### **7.2 - Noctambule**

Cette Option Vous est proposée par NordNet, aux conditions, modalités de souscription et tarifs précisés sur le Site NordNet et aux présentes.

Si Vous souscrivez l'Option "Noctambule", toute consommation intervenue dans le cadre de votre accès Internet par satellite entre 23h et 7h ne sera pas comptabilisée dans le volume global de données échangées, en émission comme en réception. De même, si Vous souscrivez l'Option "Noctambule" dans le cadre d'une Offre au volume, et dépassez le volume maximal de données échangées, Vous pourrez continuer à Vous connecter dans le cadre de votre Option de 23h à 7h.

Les débits maxima de connexion alloués dans le cadre de l'Option correspondent aux débits qui Vous sont alloués dans le cadre de l'offre d'accès à Internet à laquelle Vous avez souscrite (ces débits sont spécifiés en annexe du Contrat). Nous vous rappelons que ces débits peuvent être réduits en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs du réseau satellitaire de SES Astra.

Sauf dispositions spécifiques prévues au sein du Bon de commande, l'abonnement à l'Option est consenti pour une durée d'un (1) mois plus le mois en cours au jour de l'abonnement. En conséquence, tout abonnement aura pour échéance, le dernier jour du mois.

A l'issue de cette période, l'abonnement à l'Option sera tacitement renouvelé par périodes successives d'un (1) mois, sauf résiliation du Contrat ou de l'Option à l'initiative de l'une des parties.

Les conditions de résiliation (sans faute comme pour faute) de l'Option sont identiques à celles définies dans le cadre des présentes.

La cessation de l'abonnement à l'Option n'entraînera pas la cessation de votre Contrat principal d'accès à Internet (Internet Satellite ou Pack Internet Satellite). A l'inverse, la cessation de votre Contrat principal d'accès à Internet (Internet Satellite ou Pack Internet Satellite) entraînera la cessation de l'Option (hors les cas particuliers de migration).

Les limitations de responsabilité liées à l'Option sont identiques à celles définies dans le cadre des présentes.

### **7.3 – Souscription de volume supplémentaire**

Cette Option s'applique aux Offres au volume. Elle est proposée par NordNet, aux conditions, modalités de souscription et tarifs précisés ci-après, en Annexe et dans le cadre de la présentation de l'offre de souscription de l'Option.

Le Client se verra, dès lors qu'il a atteint le volume maximum en émission ou en réception défini dans le cadre de l'offre au volume souscrite, notamment proposer d'acquérir un volume supplémentaire d'un Giga (réparti comme suit : 834 Mo en réception / 166 Mo en émission) valable au cours de la période allant de la souscription de ce Giga supplémentaire en ligne, via les pages de NordNet prévues à cet effet, au jour J immédiatement postérieur, représentant la date à laquelle le volume maximum disponible est réinitialisé.

Le volume supplémentaire souscrit sera par conséquent à utiliser avant le prochain jour J tel que fixé à l'article « Description du Service ». Un court délai est nécessaire pour permettre l'activation technique de l'Option.

Le volume supplémentaire souscrit sera ajouté au volume de l'offre dont vous disposez au titre de votre abonnement de la façon suivante : NordNet soustraira du volume que vous avez déjà consommé au titre de votre abonnement : 834 Mo en réception / 166 Mo en émission. Ainsi, la souscription de l'offre ne sera pas possible si Vous n'avez pas encore consommé au moins 834 Mo en réception ou 166 Mo en émission.

Les quotas de trafic, présentés en annexe, adaptés à l'offre souscrite, restent applicables au volume augmenté du Giga supplémentaire.

Si Vous souhaitez souscrire plusieurs fois à l'Option « Giga supplémentaire » au cours d'une même période, avant la réinitialisation de votre volume disponible au Jour J, un délai technique pourra être appliqué avant que Vous ne puissiez bénéficier du nouveau volume supplémentaire souscrit.

Au Jour J, tout volume non utilisé, que ce soit au titre de l'abonnement ou du Giga supplémentaire souscrit, sera perdu. Aucun report de volume ne pourra être réalisé sur la volume alloué au titre de la période suivante.

#### **7.4 - Logiciels de protection proposés en Option**

Afin de protéger votre micro-ordinateur et non pas uniquement votre messagerie, NordNet propose notamment à ses Clients de s'abonner à l'Option Securitoo Antivirus Firewall. Contrairement à l'antivirus de messagerie, cette Option propose un antivirus paramétrable par Vous qui vérifie également le contenu des fichiers téléchargés. Vous pouvez obtenir le détail de cette Option sur le Site.

#### **7.5 – Logiciel de contrôle du téléchargement**

Afin de veiller à ce que votre accès à Internet ne soit pas utilisé à des fins notamment de téléchargements sur des réseaux Peer-to-Peer, NORDNET Vous proposera prochainement, en Option, un logiciel de contrôle du téléchargement empêchant votre micro-ordinateur d'exécuter des programmes Peer-to-Peer.

Vous pourrez obtenir le détail de cette Option sur le Site.

#### **7.6 Clé USB Wifi**

Dans l'hypothèse où le matériel que Vous souhaitez relier par Wifi ne serait pas équipé d'une connexion Wifi, NordNet met à votre disposition, sur demande expresse de votre part, une clé USB Wifi (qui est une clé à brancher sur le port USB du matériel et permettant de le connecter au routeur Wifi), et Vous propose à la location les clés USB Wifi supplémentaires que Vous souhaiteriez obtenir.

### **ARTICLE 8 - MAINTENANCE / INTERRUPTION / MIGRATION**

#### **8.1 - Maintenance**

NORDNET, comme ses partenaires intervenant dans le cadre de la fourniture du Service, peut être amenée à interrompre le Service ou une partie du Service pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service et des Equipements. Vous serez prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur le Site, ou sur le site Internet [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr), à partir duquel votre espace abonné est accessible.

Sauf exception expressément prévue par NordNet au présent Contrat, ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et la connexion sera rétablie dans les meilleurs délais.

Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible au cours des heures de faible fréquentation du réseau Internet Satellite.

NordNet s'engage également à assurer, sans supplément de prix, la maintenance évolutive du Service. NordNet précise que ces modifications et changements ne remettent pas en cause les fonctionnalités desdits services et Equipements et n'entraînent pas d'augmentation du prix de votre formule d'abonnement.

#### **8.2 – Migration**

### **8.2.1 - Modification à l'initiative de NordNet (proposition de migration)**

NordNet se réserve le droit de renommer le Service, de l'intégrer à une nouvelle gamme de services, ou de faire évoluer le Service, sans en altérer les services tels qu'ils existent au moment de la souscription, afin de le doter de services équivalents ou supérieurs, sans toutefois que les caractéristiques essentielles du Service puissent s'en trouver affectées.

NordNet est également susceptible de Vous proposer des services supplémentaires, dans le cadre de nouvelles formules d'abonnement ou options à votre formule d'abonnement. Les conditions et tarifs correspondants seront ceux applicables à ces nouvelles formules d'abonnement ou options.

En cas de cessation de l'offre à laquelle Vous avez souscrit, NordNet Vous en avertira par courrier ou par courriel et pourra Vous proposer de souscrire un nouveau service se substituant à votre ancien Service. En cas d'opposition à la migration vers ce nouveau service, Vous pourrez résilier l'abonnement en cours par l'envoi d'une lettre simple, dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification reçue par courrier ou par courriel. Vous serez, le cas échéant, remboursé de toute somme couvrant une période postérieure à la date d'effet de la résiliation.

Ce remboursement sera calculé au *pro rata temporis*.

En cas de souscription à un nouvel abonnement, cette somme sera automatiquement déduite de la somme due au titre de la souscription à ce nouveau service.

### **8.2.2 - Modification à votre initiative (demande de migration)**

Si plusieurs formules d'abonnement au Service sont proposées, Vous pouvez demander à migrer d'une formule d'abonnement Internet Satellite vers une autre formule d'abonnement Internet Satellite (ou éventuellement toute autre formule d'abonnement qui serait compatible) à tout moment au cours de votre abonnement, sous réserve du paiement des éventuels frais mentionnés ci-dessous.

Vous êtes informé que la migration d'une formule d'abonnement Internet Satellite vers une formule Pack Internet Satellite est impossible.

#### **1) Les types de migration**

##### **- Migration ascendante**

La migration est qualifiée de Migration ascendante lorsque Vous avez un abonnement Internet Satellite de la gamme « Offre Illimitée » ou « Bon Plan » et souhaitez migrer vers une « Offre Illimitée » ou « Bon Plan » dont le tarif est supérieur.

##### **- Migration descendante**

La migration est qualifiée de Migration descendante lorsque Vous avez un abonnement Internet Satellite de la gamme « Offre Illimitée » ou « Bon Plan » et souhaitez migrer vers une « Offre Illimitée » ou « Bon Plan » dont le tarif est inférieur ou égal.

La migration vers une « Offre Illimitée » 512 Kb/s n'est pas autorisée.

#### **2) La migration d'un Pack Internet Satellite vers une offre Internet Satellite**

Si Vous procédez à la migration d'un Pack Internet Satellite vers une formule Internet Satellite, Vous devrez acquérir le matériel et notamment une Antenne satellite Vous permettant de recevoir le service Internet Satellite.

NordNet Vous propose à ce titre d'acquérir le Kit Satellite mis à votre disposition dans le cadre du Pack Internet Satellite, au tarif indiqué sur le Site, à acquitter par chèque auprès de NordNet, ou par tout autre moyen autorisé par NordNet relativement à cette acquisition.

Dans ce cadre, Vous vous engagez parallèlement à prendre connaissance et accepter les Conditions générales applicables à la vente d'antenne, disponibles sur le Site NordNet, rubrique Conditions générales.

### **3) Les frais de migration et la facturation**

La Migration ascendante est réalisée sans frais. La Migration descendante Vous sera facturée trente euros (30€).

Les éventuels frais de migration seront prélevés lors de la première facturation de votre nouvel abonnement.

De plus, sauf indication contraire de votre part, Vous acceptez que les prélèvements aient lieu sur le même compte bancaire que celui renseigné précédemment ou conformément aux conditions de paiement définies précédemment.

Sauf indication contraire,

- pour les cas de Migration descendante : la migration et la facturation sont effectuées au 1<sup>er</sup> jour ouvré du mois suivant la réception de votre demande ;
- pour les cas de Migration ascendante : la migration est effective dès la validation de votre demande par NordNet, sous réserve du respect des dispositions précédentes et la facturation ne sera réalisée qu'à partir du 1<sup>er</sup> jour ouvré du mois suivant.

### **4) Les règles communes aux demandes de migration**

Toute migration entraînera l'obligation de souscrire à la nouvelle formule d'abonnement choisie. Les conditions de migration sont spécifiées aux présentes et sur les formulaires définis à cet effet, quel que soit leur mode d'accès.

Toute demande de changement de formule d'abonnement doit être faite en adressant votre demande à NordNet par lettre simple (adresse disponible à l'article « Notifications »), sous réserve de la transmission de l'ensemble des informations utiles. Votre demande de migration pourra prochainement être réalisée sur le Site via une interface automatique.

En cas de demande de migration, Vous vous engagez à prendre connaissance et accepter les conditions générales applicables à l'offre à laquelle Vous souhaitez souscrire, disponibles sur le Site NordNet, rubrique « Conditions Générales ».

Compte tenu de la technologie employée, NordNet n'est soumise qu'à une obligation de moyens et ne peut garantir la possibilité de migrer d'une formule d'abonnement vers une autre.

NordNet n'est engagée qu'à compter de la validation par elle de votre dossier de migration.

NordNet se réserve toutefois la possibilité de ne pas donner suite ou de décaler la mise à disposition de la nouvelle formule d'abonnement si celle-ci est de nature à ne pas être effectuée dans des conditions satisfaisantes pour Vous et les Clients déjà utilisateurs du Service.

En cas de refus, Vous en serez informé par NordNet par courriel.

Pendant le délai de changement de formule d'abonnement et en cas de réponse négative de NordNet à la demande de changement de formule, Vous conserverez la formule d'abonnement active au jour de votre demande de migration.

Vous êtes averti que selon le type de migration, l'Équipement mis à votre disposition, pourra devoir être modifié. Le cas échéant, il Vous appartiendra de renvoyer à NordNet l'Équipement mis à votre disposition dans les conditions définies au sein des présentes.

Nous vous recommandons de contacter NordNet pour toute question que Vous vous poseriez.

La compatibilité technique des Équipements nécessaires au bénéfice du Service comme ceux Vous appartenant s'apprécie au jour du changement de formule d'abonnement, en fonction des caractéristiques de vos équipements et des informations que Vous aurez fournies.

Vous vous engagez, par conséquent, à fournir à NordNet l'ensemble des informations utiles.

A ce titre, il Vous appartient notamment, lors de votre demande de migration, de préciser si votre ordinateur est toujours un PC ou un Mac afin que l'Équipement soit adapté.

Vous êtes informé que dans le cadre d'une migration d'une Offre au volume vers une autre Offre au volume (ascendante ou descendante) proposée par NordNet, le Jour J correspondant à la date de réinitialisation de votre volume disponible au titre de l'offre souscrite reste inchangé quelle que soit la date de la migration effective vers l'offre pour laquelle Vous avez demandé la migration.

**De ce fait, en cas de migration d'une Offre au volume vers une autre Offre au volume proposée par NordNet, le volume que Vous avez consommé depuis le dernier Jour J, sera déduit du volume disponible au titre de la nouvelle offre souscrite, au jour de la migration effective de votre abonnement.** Ainsi, en cas de migration vers une offre inférieure en fonction de votre consommation préalablement à la mise en route de votre migration, Vous pouvez ne pas être en mesure de Vous connecter jusqu'au prochain Jour J.

Les caractéristiques, tarifs et conditions contractuelles des offres de NordNet sont disponibles sur le Site ou sur simple demande auprès de NordNet. Ils seront applicables à compter du jour de modification de l'abonnement par NordNet.

NordNet attire votre attention sur le fait que la demande de migration ne résilie en aucun cas les Options auxquelles Vous avez souscrit. De ce fait, les Options restent actives, hors l'Option portant sur le « Giga supplémentaire » si Vous optez pour un forfait de la gamme « Offre Illimitée » ou une fois le jour J (date de réinitialisation du volume mensuel alloué dans le cadre de l'offre souscrite) passé, et sauf si Vous procédez à leur résiliation.

## **ARTICLE 9 - SOUSCRIPTION PAR UN INTERMEDIAIRE**

Vous pouvez éventuellement souscrire au Service par l'intermédiaire d'un prestataire.

Dans ce cas, le prestataire sera considéré par NordNet comme votre mandataire. Vous disposez cependant au titre du Contrat Vous liant à NordNet dans le cadre de la souscription au Service de la qualité de Client de NordNet.

Il est important de noter que vos login et mot de passe de connexion et Équipements pourront lui être transmis, sur votre demande. Le cas échéant, il Vous appartiendra de régler directement avec votre prestataire les modalités de remise et/ou installation de votre Équipement.

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute action, omission, négligence du prestataire ou de tout dommage que Vous pourriez subir du fait de son action ou inaction.

## **ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE**

L'inexécution de tout ou partie de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties ne pourra engager sa responsabilité si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu à l'article 1148 du Code civil.

Par dérogation à ce texte et de convention expresse, les événements suivants seront réputés constitutifs de cas de force majeure, indépendamment des critères d'irrésistibilité, d'imprévisibilité et d'extériorité s'ils sont indépendants de la volonté des Parties et même s'ils ne sont que partiels :

- interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture des services de télécommunications, notamment toute interruption de service expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente,
- arrêt de la fourniture d'énergie, défaillance et/ou interruption des réseaux de transmission y compris de l'accès au réseau internet,
- panne et/ou sabotage des moyens de télécommunications, actes de piratage informatique,
- incendie, foudre, inondation et autre catastrophe naturelle, dégât des eaux, intempérie exceptionnelle, avarie, épidémie, émeute, guerre, guerre civile, insurrection, attentat, explosion, acte de vandalisme,
- grève totale ou partielle, lock-out sauf pour NordNet.

Ces différents événements constitueront des cas de force majeure qu'ils concernent NordNet, ses fournisseurs ou prestataires.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent Contrat affectées par celui-ci pendant toute sa durée et tant que ses effets se feront sentir.

Néanmoins, si les conséquences de la force majeure durent plus de trente (30) jours consécutifs, chacune des Parties pourra mettre fin de plein droit au Contrat en notifiant cette décision par tout moyen visé à la rubrique « Notifications » sans que cette résiliation n'ouvre droit à l'obtention d'une quelconque indemnité pour l'une ou l'autre des Parties. La résiliation prendra effet huit (8) jours après la date d'envoi de la notification.

## **ARTICLE 11 - TARIFS ET PAIEMENT**

### **11.1 - Tarifs**

Les tarifs en vigueur du Service (quelle que soit la durée d'engagement pour laquelle Vous optez), qu'il s'agisse de la redevance due au titre de l'abonnement au Service ou des frais d'accès au Service, ainsi que des éventuelles Options proposés par NordNet sont en libre consultation sur le Site ou disponibles sur simple demande auprès de NordNet (coordonnées disponibles à l'article « Notifications » des présentes Conditions Générales). En cas de modification de l'abonnement ou d'une éventuelle Option le tarif en vigueur sera celui indiqué sur le Site NordNet, ou à défaut par NordNet, au jour de la modification.

Vous êtes tenu d'acquitter le prix du Service fourni par NordNet ou des éventuelles Options souscrites auprès de NordNet, de la conclusion à l'issue du Contrat, quelle qu'en soit la cause, et ce, y compris si Vous n'installez pas ou n'utilisez pas le Service.

### **11.2 - Modalités de facturation et de règlement**

Le Service et les éventuelles Options proposés par NordNet sont facturés mensuellement. Les abonnements sont facturés d'avance (à l'exception du premier mois d'abonnement facturé au *pro rata temporis*) lors de la facturation du deuxième mois.

Le premier mois d'abonnement est facturé au *pro rata temporis* (jusqu'au dernier jour de ce premier mois) à compter de la première des deux dates suivantes :

- la date de mise en service de la connexion par le Client, ou
- la date de validation de votre souscription au Service par NordNet auquel s'ajoutent quinze (15) jours.

Vous vous engagez à autoriser le règlement par prélèvement bancaire de toutes les sommes dues à NordNet au titre de la souscription au Service et aux éventuelles Options proposées par NordNet.

En cas de difficulté légitime pour Vous d'accepter un paiement par prélèvement, NordNet peut Vous proposer une autre modalité de paiement pouvant inclure le paiement de plusieurs mensualités par avance. Vous pouvez contacter NordNet pour plus d'informations.

La désignation d'un tiers-payeur nécessite l'accord préalable et exprès de NordNet, ainsi que du tiers-payeur et, n'exonère pas le Client de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers-payeur.

Le prélèvement automatique pourra être effectué dès l'émission de la facture par NordNet, adressée par courriel.

Vous êtes averti qu'en cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, votre abonnement au Service et aux éventuelles Options peut être bloqué voire résilié si la difficulté demeure.

En cas de rejet par votre banque d'une demande de prélèvement établie conformément au présent Contrat par NordNet, Vous serez redevable envers NordNet de frais de rejet dont le montant est fixé à huit (8) euros ainsi que du remboursement des frais d'envoi des courriers qui Vous sont envoyés dans le cadre de la procédure de recouvrement des sommes dues.

NordNet tient à la disposition des Clients redevables d'une facture, les éléments justificatifs de cette facture, selon l'état des techniques existantes, pendant un délai de trois (3) mois à compter de l'émission de la facture par NordNet.

A défaut de contestation de la facture par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans l'année qui suit sa réception, NordNet considérera que Vous avez accepté ladite facture.

Toute contestation sera étudiée par NordNet dans la mesure où sont expliquées de manière précise, les raisons de cette contestation et à condition que celles-ci constituent un motif de non paiement.

Le retard de paiement d'une seule facture ou échéance non justifié comme prévu ci-dessus, entraîne, quinze (15) jours après la date d'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse :

- l'exigibilité immédiate de plein droit de toutes les sommes que Vous devez à NordNet, notamment au titre du mois d'abonnement en cours. Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée. En outre, Vous serez redevable envers NordNet des frais d'envoi des courriers qui Vous sont adressés dans le cadre des procédures de mise en demeure et de recouvrement (dont le montant est, à titre indicatif, de 4,5 euros par courrier recommandé), ainsi que, le cas échéant, des frais de rejet de prélèvement bancaire (dont le montant est, à titre indicatif, de 8 euros) ;
- la résiliation de plein droit du présent Contrat et des options qui lui sont éventuellement associées dans les conditions prévues à l'article « Résiliation pour faute » ;
- et l'application d'un intérêt à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal français.

En outre, à défaut de retour de l'Équipement à l'issue de l'abonnement dans les conditions fixées à l'article « Réserve de Propriété – Transfert des risques », la partie non retournée de l'Équipement pourra dès lors Vous être facturée au prix de valeur à neuf indiqué sur le Site.

## **ARTICLE 12 - RESPONSABILITE**

### **12.1 - Responsabilité de NordNet**

Au-delà des limitations prévues dans le Contrat, NordNet n'est pas responsable des interruptions du Service, des restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, des variations de qualité du Service qui résulteraient du fait d'une action ou d'une omission d'un tiers étranger au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de NordNet.

De même, le Service faisant appel à une technologie spécifique, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, y compris du fait de la configuration de l'environnement de votre domicile ou des conditions météorologiques.

En outre, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels. La protection de vos installations contre tous types d'intrusions est à votre charge.

Dans ces conditions, Vous acceptez que NordNet ne puisse être tenue responsable d'un quelconque préjudice, et notamment des dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manques à gagner, de pertes de données ou de privation d'usage subis par Vous-même ou par un tiers, que Vous agissiez en responsabilité contractuelle ou quasi-contractuelle (faute) même si NordNet a été avertie de l'éventualité de tels dommages, sauf en cas de défaillance de son matériel ou de ses services qui serait de son fait.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de NordNet sera limitée au montant total que Vous aurez versé à NordNet pour l'abonnement en cause au cours de l'année précédent le dommage.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions contraires prévues par certaines législations.

Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

Par ailleurs, NordNet respectera les dispositions de toute décision de justice devenue définitive ou exécutoire et obligeant NordNet à bloquer ou supprimer le Service, un service associé ou une Option et ne pourra être tenue responsable des conséquences liées au respect d'une telle décision.

## **12.2 - Votre responsabilité**

Vous déclarez que l'utilisation qui sera faite de l'accès à Internet NordNet et du Service Internet Satellite, directement ou indirectement, n'enfreint pas les droits des tiers, la législation et la réglementation applicable en France ou à l'étranger ou les dispositions des Conditions Générales, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, etc.), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de délit de provocation, de droit à l'image, de droit d'auteur, de droit des marques, etc. (cette liste n'est qu'indicative et en aucun cas limitative).

NordNet n'est pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre.

Toutefois, s'il est notifié à NordNet que Vous utilisez votre accès Internet ou le Service à cette(ces) fin(s), NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer votre abonnement au Service.

Vous restez seul(e) responsable des sites Internet consultés à partir de votre micro-ordinateur, des contenus mis en ligne ou téléchargés (uploadés ou downloadés) ou des messages transmis via votre accès Internet. De ce fait, Vous devez surveiller l'utilisation qui est faite du Service. Tout site Internet consulté à partir de votre micro-ordinateur sera présumé avoir été consulté par Vous, sauf à ce que Vous puissiez démontrer que cela n'est pas le cas.

Vous êtes seul(e) responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par Vous-même à NordNet, à ses dirigeants, administrateurs, employés, représentants ou préposés, ou à des tiers du fait de votre utilisation du Service d'accès à Internet, des services associés et/ou des Options que Vous souscrirez.

En outre, Vous vous engagez à indemniser, défendre, garantir la société NordNet, et/ou ses dirigeants, administrateurs, employés, représentants et/ou préposés contre toutes les conséquences dommageables

et également, et de façon non limitative, en cas de plainte, action, ou encore mise en responsabilité, devant quelque juridiction que ce soit, qui pourraient résulter de votre violation d'une des dispositions du présent Contrat et notamment les dispositions relatives au respect des droits des tiers, au Spamming, au Publipostage, à vos pages personnelles, à votre adresse électronique.

NordNet ne pourra être tenue pour responsable en cas de poursuites judiciaires à votre encontre du fait de l'usage du Service d'accès à Internet fourni par NordNet et de tout service accessible via le réseau Internet.

En complément des dispositions présentées aux autres articles, NordNet ne pourra être tenue responsable, ni à votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment :

1. d'un cas de force majeure tel que visé à l'article « Force majeure »,
2. du non-respect par Vous du présent Contrat, ou de toute législation ou réglementation applicable,
3. des éventuels risques sur la santé liés à la mise en place d'une Antenne parabolique.  
Notez qu'en l'état actuel des connaissances, les risques ne sont pas connus,
4. de l'utilisation par un tiers des informations transmises, de votre Accès à Internet, de votre service de messagerie et/ou de vos pages personnelles, et plus généralement du Service et/ou des Options éventuellement souscrites et des Equipements mis à votre disposition,
5. du contenu des services fournis ou consultés par Vous ou à partir de votre microordinateur, y compris ceux accessibles via les annuaires ou moteurs, de la nature des données interrogées, transférées ou mises en ligne par Vous et d'une manière générale de toute information consultée, fournie ou téléchargée par Vous, puisque NordNet n'exerce, en effet, aucun contrôle, de quelque forme que ce soit, sur le contenu, la nature ou les caractéristiques des données transportées,
6. de la mauvaise installation ou utilisation des Equipements, matériels et/ou logiciels par Vous,
7. de la compatibilité, de la fiabilité, du fonctionnement, des logiciels et matériels autres que ceux fournis par NordNet,
8. de l'absence de protection de votre installation technique,
9. de l'absence de communication ou de la communication erronée par Vous des informations requises,
10. de la modification de votre installation technique,
11. de l'interruption/suppression du Service en cas de coordonnées bancaires erronées.

Toutefois, si les dommages ont été causés en tout ou partie, du fait de NordNet, NordNet assumera la part de responsabilité qui lui incombera sous les réserves et limitations indiquées à l'article « Responsabilité de NordNet ».

## **ARTICLE 13 - DUREE DU CONTRAT**

Sauf dispositions spécifiques prévues au sein du formulaire d'abonnement, le Contrat est conclu pour une durée d'un (1) mois plus le mois en cours au jour de l'abonnement.

A l'issue de cette période, l'abonnement au Service et aux éventuelles Options souscrites sera tacitement renouvelé pour une nouvelle période d'un (1) mois (et ainsi de suite), sauf résiliation du Contrat à l'initiative de l'une des parties, dans les conditions définies à l'article « Résiliation ».

## **ARTICLE 14 – BLOCAGE**

### **14.1 Procédure de blocage**

Le Service proposé par NordNet doit être utilisé pour les finalités pour lesquelles il est destiné, dans le respect des droits des tiers et de la réglementation. Dans certaines hypothèses, NordNet peut donc être amenée à bloquer en tout ou partie le Service. Le Client est ainsi informé qu'en cas de manquement de sa part à ses obligations contractuelles, relatives notamment au respect des finalités légitimes d'utilisation du Service, de même qu'en cas d'exigence de la loi, d'une autorité agréée (telle que notamment le Registre gérant une extension de nom de domaine, UDRP, ADR, HADOPI ..) ou d'une décision de justice exécutoire, de même que dans l'hypothèse où l'utilisation du Service serait de nature à mettre en péril la

qualité des services fournis par NordNet, à ralentir considérablement les services, ou encore en cas d'usage anormal ou abusif du ou des Services tels que spamming, phishing, publipostage, usurpation de compte ou de services, NordNet pourra bloquer sans préavis ni indemnité, l'exécution des prestations ou une partie de votre compte tant que vous n'avez pas remédié au non-respect invoqué ou exécuté la décision de justice précitée. NordNet vous informera de la mise en œuvre de ce blocage par tout moyen approprié, sous réserve d'avoir déclaré des coordonnées complètes, existantes et à jour.

NordNet pourra toutefois, eu égard à la nature du manquement ou aux manquements répétés :

- ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article « Résiliation »,
- faire application des dispositions de l'article « Résiliation », même si par le passé, pour les mêmes difficultés, NordNet avait fait application de l'article « Blocage ».

## **14.2. Conséquences du blocage**

Le blocage partiel de la prestation signifie que NordNet ne vous fournit plus la prestation, pour la partie faisant l'objet d'un manquement ou d'un usage anormal, sauf impossibilité de dissocier les éléments du Service, mais vous demeurez tenu d'exécuter vos obligations de manière habituelle. Seules les obligations de NordNet seront suspendues le temps tant que Vous n'aurez pas remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

## **ARTICLE 15 - RESILIATION**

### **15.1 - Résiliation sans faute**

#### **15.1.1 Résiliation à votre initiative**

Vous pouvez résilier le Contrat à tout moment, par lettre simple rappelant votre numéro d'abonné, le Service concerné, l'objet de votre demande, datée et signée.

Conformément aux dispositions de l'article L.121-84-2 du Code de la consommation, votre demande de résiliation sera prise en compte dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception par NordNet de cette demande de résiliation (date de résiliation effective), sauf indication contraire de votre part précisant un délai de résiliation plus long ne pouvant excéder deux mois.

En toute hypothèse, tout mois entamé à la date de résiliation effective du Service sera dû dans sa totalité. Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée.

#### **15.1.2 Résiliation à l'initiative de Nordet**

NordNet pourra mettre fin au Contrat par lettre simple moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois à compter de la fin de toute période d'engagement.

### **15.2 - Résiliation pour circonstances exceptionnelles**

Vous ou NordNet peut être affecté par une circonstance exceptionnelle nécessitant la résiliation anticipée du Contrat, sans frais. Ces circonstances exceptionnelles et les conditions de résiliation qui y sont attachées sont limitativement énumérées au sein du présent article.

#### **15.2.1 Résiliation pour motif légitime**

##### **a) Résiliation en cas de défaut de signal**

Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception des Equipements et du Kit Satellite commandé par ailleurs auprès de

NordNet ainsi que de l'activation du Service par NordNet si votre connexion Internet par Satellite ne fonctionne pas, sous réserve du respect des conditions suivantes :

(i) Si Vous avez fait appel à un antenniste figurant sur la liste de NordNet lors de l'installation de votre Antenne, Vous devez remplir les conditions cumulatives suivantes :

- le dysfonctionnement ne doit pas être lié à un défaut, une panne ou une mauvaise installation de votre matériel (micro-ordinateur, Antenne, etc.) ou du matériel mis à votre disposition par NordNet (dans ce cas, le matériel sera échangé dans les conditions prévues à l'article « Réserve de propriété – Transfert de risques »),
- votre installation doit être conforme aux exigences techniques.

(ii) Si Vous n'avez pas fait appel à un antenniste figurant sur la liste de NordNet lors de l'installation de votre Antenne, Vous devez remplir les conditions cumulatives suivantes :

- L'ensemble des conditions citées dans le a) ci-dessus, et
- Le technicien, expert et/ou antenniste que NordNet pourra décider de dépêcher sur place ait établi un diagnostic permettant de conclure que l'Antenne a été installée à un endroit adapté et qu'aucun signal ne peut être obtenu. Notez que si le technicien, expert et/ou antenniste conclut à une erreur d'installation de votre part, NordNet Vous facturera la somme de 300 euros HT au titre de la prestation de vérification-expertise.

Cette possibilité de résiliation ne concerne que le Service et en aucun cas l'Antenne qui ne relève pas du présent Contrat. Pour rappel, les Conditions générales de vente de l'Antenne sont disponibles sur le Site NordNet, onglet « Conditions générales », ou sur simple demande auprès de NordNet.

#### **b) Résiliation pour déménagement, décès ou perte d'emploi**

- Déménagement

En cas de déménagement hors de France métropolitaine (Corse comprise), Vous serez autorisé à résilier votre abonnement dès lors que Vous justifierez, par la production de deux (2) documents pertinents (factures d'électricité, téléphone, etc.), votre déménagement hors de France métropolitaine.

En cas de déménagement en France métropolitaine et que Vous ne pouvez obtenir les autorisations nécessaires pour installer votre Antenne, Vous serez autorisé à résilier votre abonnement au Service dès lors que Vous justifierez, par la production d'un document pertinent (lettre du syndicat, lettre de votre propriétaire, etc.) que Vous n'êtes pas autorisé à réaliser une telle installation. En cas de défaut de signal suite à l'installation de l'Antenne après votre déménagement, Vous pourrez résilier dans les conditions prévues au point a) ci-dessus.

Pour résilier, Vous devrez adresser une lettre simple précisant votre numéro d'abonné, le numéro de Contrat, notifiant la résiliation et communiquant vos justificatifs. De plus Vous devrez restituer l'Équipement dans les conditions fixées à l'article « Équipement ». La résiliation prendra effet dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception par NordNet de votre demande de résiliation adressée par courrier. Ce délai pourra être retardé en cas de doute de la part de NordNet sur les justificatifs fournis.

Vous êtes informé que tout mois commencé au jour de la date d'effet de votre résiliation est dû dans son intégralité.

- Décès ou perte d'emploi

En cas de décès ou perte d'emploi du titulaire de l'abonnement, celui-ci ou ses héritiers ou ayants droits pourront demander la résiliation du Contrat, sans frais, en justifiant de leur intérêt à agir et en présentant tout justificatif nécessaire (copie de l'acte de décès ou l'attestation pôle emploi remise par l'employeur ou tout autre document similaire).

En cas de doute sur le justificatif présenté, NordNet pourra demander tout justificatif lui semblant utile avant de donner suite à la demande de résiliation.

Pour résilier, Vous ou vos héritiers devrez adresser une lettre simple précisant le numéro d'abonné, le numéro de Contrat, notifiant la résiliation et communiquant les justificatifs. De plus

Vous devrez restituer l'Équipement dans les conditions fixées à l'article « Équipement ». La résiliation prendra effet dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception par NordNet de votre demande de résiliation adressée par courrier. Ce délai pourra être retardé en cas de doute de la part de NordNet sur les justificatifs fournis. Vous êtes informé que tout mois commencé au jour de la date d'effet de votre résiliation est dû dans son intégralité.

### **15.2.2 Résiliation en cas de cessation de la fourniture du service d'accès à Internet par le fournisseur de NordNet**

En cas de cessation du service d'accès à Internet par satellite par le fournisseur (SES ASTRA), NordNet fournira ses meilleurs efforts pour assurer la continuité du Service en trouvant un nouveau fournisseur.

Dans ce cas, les conditions de l'article « Modification du Service » seront applicables.

En revanche, en cas de cessation du Service d'accès à Internet par satellite par le fournisseur (SES ASTRA) et de l'impossibilité pour NordNet de trouver un fournisseur proposant un service équivalent à des conditions similaires dans un délai raisonnable, NordNet se réserve le droit de résilier le Contrat moyennant un préavis de deux (2) mois à tout moment, y compris avant la fin de la période initiale d'engagement. Dans ce cas, NordNet pourra à sa discrétion Vous demander de retourner le matériel à sa charge dans des conditions qu'elle définira ou Vous autoriser expressément à le conserver.

## **15.3 - Résiliation pour faute**

### **15.3.1 Blocage préalable**

NordNet peut suspendre votre compte, conformément aux conditions fixées à l'article « Blocage », dans les cas prévus au sein des Conditions générales.

Cependant, NordNet peut ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article « Résiliation » ci-dessous.

### **15.3.2 Résiliation**

Le Contrat peut être résilié avant son terme par l'une des Parties si l'autre manque à ses engagements. Dans ce cas, la Partie qui veut résilier le Contrat devra, par lettre recommandée avec accusé de réception, mettre l'autre Partie en demeure de respecter ses engagements.

Si, à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la lettre de mise en demeure, l'autre Partie ne s'est pas conformée à ses obligations, le présent Contrat sera résilié de plein droit par l'envoi d'une seconde lettre recommandée avec accusé de réception lorsque NordNet est à l'initiative de la résiliation, et par l'envoi d'une lettre simple ou d'une lettre recommandée avec accusé de réception lorsque Vous êtes à l'initiative de la résiliation. Le cas échéant, il Vous appartiendra d'être en mesure de prouver votre résiliation. Nous vous recommandons par conséquent de conserver la preuve de l'envoi et de la date d'envoi de la lettre de résiliation.

Toutefois, dans le cas où la nature des engagements non respectés rendrait impossible pour la Partie défaillante de remédier à son manquement, l'autre Partie pourra résilier le contrat de plein droit immédiatement après la constatation du manquement, par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

## **ARTICLE 16 - CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT**

### **16.1 - Adresses électroniques**

Conformément à l'article L.44-1 du Code des postes et des communications électroniques, dans l'hypothèse où Vous changez de fournisseur d'accès à Internet, NordNet Vous offre la possibilité de continuer, pour une durée de six mois à compter de la résiliation, à avoir accès gratuitement (hors coût lié à votre nouvelle connexion à Internet) au courrier électronique reçu sur l'adresse électronique que NordNet Vous a attribuée dans le cadre du Service.

Afin de bénéficier de cette offre, Vous devez en faire la demande expresse au Service Client au moment de la résiliation de votre abonnement.

A défaut d'avoir souscrit à cette offre, ou à l'issue de six mois à compter de la résiliation du Contrat en cas de souscription à cette offre, votre/vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

### **16.2 – Pages personnelles**

Vos Pages personnelles seront coupées. Vous n'aurez plus accès au service et les données figurant au titre de vos Pages personnelles dans les répertoires de NordNet seront supprimées.

Nous Vous invitons ainsi à sauvegarder vos données au plus tard la veille du jour de la résiliation effective de votre abonnement.

### **16.3 - Options**

La cessation de votre abonnement au Service entraîne la cessation de toute Option éventuellement souscrite.

A l'inverse, la cessation d'une Option n'entraîne pas la cessation de votre abonnement Service Internet Satellite. Nous vous invitons à préciser dans votre courrier les Options que vous souhaitez conserver, sous réserve qu'elles puissent survivre à la résiliation de votre abonnement Internet Satellite.

### **16.4 - Service**

A la cessation du Contrat, Vous ne bénéficierez plus de l'accès à Internet de NordNet, ni des services qui lui sont associés et notamment l'Antivirus de messagerie, l'Antispam, l'accès aux pages personnelles ou l'accès à Internet « Nomade ».

### **16.5 - Restitution des Equipements**

Les Equipements devront être restitués à NordNet dans les conditions visées à l'article « Réserve de propriété – Transfert de risques ».

### **16-6 Cession du Kit Satellite à NordNet**

A la suite de la résiliation de votre Contrat, NordNet pourra Vous proposer de racheter le Kit Satellite que Vous avez acquis auprès d'elle, dans les conditions visées au sein des Conditions générales de vente Matériel disponibles sur le Site NordNet.

## **ARTICLE 17 - DONNEES PERSONNELLES**

### **17.1 - Traitement des données personnelles**

Vous acceptez que NordNet traite, conserve et transmette les données personnelles dans les conditions prévues au sein du présent article.

Ce traitement est réalisé sous la responsabilité de NordNet, représentée par son Président Directeur Général.

L'ensemble des informations recueillies par NordNet est destiné à la prise en compte de votre commande, à l'exécution du Service par NordNet ou ses partenaires, et de toutes les suites qui pourraient en résulter. Le défaut de réponse ou l'inexactitude de leur contenu pourrait empêcher NordNet d'exécuter tout ou partie de sa prestation. Par conséquent, lesdites données doivent obligatoirement être fournies à NordNet, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives.

NordNet se réserve le droit de transmettre l'ensemble des informations personnelles vous concernant à toute autorité et/ou personne devant être légalement destinataire des informations ou tout sous-traitant de NordNet qui aurait besoin de ces informations pour effectuer les opérations dont il a été chargé par NordNet (notamment maintenance, assistance, recouvrement, etc.).

NordNet prendra toute précaution raisonnable afin de protéger les données personnelles transmises contre toute perte, mauvaise utilisation, transmission ou accès non autorisés.

Toutefois, en raison du caractère peu sécurisé du réseau Internet, NordNet ne pourra être tenu responsable de l'accès ou de l'interception de vos données personnelles par un tiers sauf en cas de faute de sa part.

NordNet pourra également être amené à conserver certaines des données personnelles Vous concernant, afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et les transmettre, le cas échéant, dans les conditions fixées par la loi et/ou ses déclarations CNIL.

Par ailleurs, NordNet se réserve la possibilité de Vous adresser, y compris par courriel, sauf opposition de votre part dans les conditions prévues au présent article ou dans lesdits courriels:

- une ou plusieurs lettres d'informations périodiques au titre du Service auquel Vous avez souscrit,
- des informations promotionnelles relatives à des produits et services analogues au Service auquel Vous avez souscrit,
- des informations promotionnelles relatives aux autres produits ou services proposés par NordNet à condition que Vous ayez manifesté votre consentement préalable à recevoir ces informations promotionnelles.

NordNet s'engage à ne pas procéder à des traitements qui seraient contraires aux principes rappelés au sein de cet article, à moins que ceux-ci ne soient imposés par la réglementation en vigueur ou l'exécution du Service.

## **17.2 - Données personnelles de tiers**

Dans le cas où Vous transmettriez à NordNet des données personnelles d'une tierce personne, Vous vous engagez, le cas échéant, à obtenir le consentement exprès et préalable de celle-ci, concernant la collecte desdites données, ainsi que les opérations réalisées en application du présent article, par NordNet. Vous vous engagez également à lui notifier les éléments repris au présent article et en particulier, les droits dont elle dispose, ainsi que leurs modalités d'exercice.

## **17.3 - Exercice des droits liés aux données à caractère personnel**

### ***17.3.1 Droits relatifs à vos données à caractère personnel***

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Le cas échéant, Vous pouvez rectifier, compléter et mettre à jour les données à caractère personnel vous

concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

**Vous pourrez exercer l'ensemble de vos droits en précisant dans votre demande l'intitulé du Contrat, le numéro du Contrat, le numéro d'abonné et tout justificatif utile :**

- **par lettre adressée à : NordNet, BP 60985, 111 rue de Croix, 59510 Hem, France, ou**  
- **par courriel à l'adresse** coordonnees@nordnet.com. Cette adresse email est destinée à recevoir uniquement les demandes ayant pour objet l'exercice de vos droits. Aussi, NordNet se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes adressées par courriel à cette adresse et dont l'objet ne porterait pas sur l'exercice de vos droits.

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi Informatique et Libertés, NordNet pourra Vous demander de justifier votre identité et, dans les cas prévus par la loi, d'exposer vos motifs légitimes avant de répondre à toute demande. Dans l'hypothèse où Vous demanderiez une copie des données à caractère personnel, NordNet pourra subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui ne peut excéder le coût de la reproduction. Toutes les personnes dont les données nominatives sont conservées par NordNet disposent de ces mêmes droits.

### **17.3.2 Disparition, liquidation, décès**

Les héritiers d'une personne décédée qui justifient de leur identité et dans la mesure où les éléments portés à leur connaissance les laissent présumer que les données à caractère personnel concernant la personne décédée et faisant l'objet d'un traitement n'ont pas été actualisées peuvent également exiger que NordNet prenne en considération le décès et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence.

En cas d'utilisation de données à caractère personnel d'une personne appartenant à une société ayant fait l'objet d'une liquidation et dont les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement de la part de NordNet, cette personne pourra exiger, sur justificatif, que NordNet prenne en compte cette liquidation et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence.

### **17.4 - Propriété des informations et base de données**

Vous reconnaissez que NordNet est titulaire de tout droit sur les bases de données, les informations qui y sont présentes, les extraits et compilations de ces bases de données et ce, pour le monde entier.

Ces bases peuvent contenir, en plus des informations que Vous avez transmises à NordNet au titre du Contrat, toute information que NordNet aurait pu obtenir, sans préjudice du paragraphe précédent relatif au traitement des données personnelles.

### **17.5 - Données de connexion**

NordNet Vous informe qu'afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et notamment les articles 34-1 et suivants du Code des postes et des communications électroniques, NordNet et/ou SES Astra conservent vos données de connexion pendant une durée de un (1) an.

Les données de connexion s'entendent des informations rendues disponibles par les procédés de communication électronique, susceptibles d'être enregistrées par NordNet et/ou son fournisseur à l'occasion de vos communications et notamment en vertu des articles L.34-1 et suivants et R.10-12 et suivants Code des postes et des communications électroniques:

- les informations permettant d'identifier l'utilisateur,
- les données relatives aux équipements terminaux de communication utilisés,
- la date, les horaires de chaque communication,
- les données relatives aux autres services complémentaires souscrits auprès de NordNet et leurs fournisseurs, et
- les données permettant d'identifier le ou les destinataires de la communication.

Ces données sont conservées dans des conditions permettant de maintenir leur intégrité, leur sécurité et leur confidentialité.

NordNet et/ou SES Astra pourra communiquer tout ou partie de ces données de connexion à toute autorité judiciaire ou administrative en faisant la demande dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

## **ARTICLE 18 - ASSISTANCE**

NordNet met à votre disposition une assistance par courriel accessible 24h/24 7j/7 via la rubrique « Nous Contacter » du Site NordNet. Les techniciens de NordNet traiteront les demandes du lundi au samedi aux heures ouvrées.

Par ailleurs, une assistance téléphonique est mise à votre disposition du lundi au samedi aux heures ouvrées et accessible aux numéros suivants :

- assistance administrative : 0800 66 55 44 (appel gratuit depuis la plupart des postes fixes),
- assistance commerciale : 0800 66 55 55 (appel gratuit depuis la plupart des postes fixes),
- signalisation de dérangement : 0800 66 55 22 (appel gratuit depuis la plupart des postes fixes)
- assistance technique : 0892 70 20 33 (0, 34 euros TTC la minute).

Toute conversation d'une durée supérieure à 30 minutes pourra être automatiquement interrompue.

Ce service est exclusivement réservé à l'assistance administrative, commerciale et technique, ainsi qu'à la signalisation de dérangement et en particulier, à la résolution des difficultés rencontrées dans le cadre de votre connexion au Service d'accès à Internet, à l'exclusion des problèmes liés à tout matériel bureautique.

Dans le cadre de cette assistance, NordNet peut être amenée, avec votre accord préalable, à prendre le contrôle à distance de votre modem/routeur, pour effectuer les modifications de paramétrage utiles.

Avec votre accord préalable, NordNet pourra également prendre la main à distance sur votre micro-ordinateur. Dans ce cas, Vous êtes averti que la personne qui a pris la main sur votre ordinateur, pourra visualiser l'ensemble des éléments visibles sur votre micro-ordinateur et notamment l'ensemble des éléments en cours d'exploitation. En conséquence, si Vous ne souhaitez pas qu'elle puisse accéder à un programme en fonctionnement, Vous vous engagez à le fermer avant la prise de contrôle à distance. De même, Vous vous engagez à signaler à la personne prenant le contrôle de votre poste à distance, tout fichier ou programme auquel vous lui interdisez l'accès.

## **ARTICLE 19 - ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS GENERALES**

Toute nouvelle version des Conditions Générales sera publiée sur le Site NordNet. La date d'entrée en vigueur des Conditions Générales figurera sur celles-ci.

## **ARTICLE 20 - DISPOSITIONS DIVERSES**

### **20.1 – Indépendance des Parties**

Les Parties déclarent expressément qu'elles agiront à tout moment en toute indépendance l'une de l'autre.

Aucune exclusivité n'est octroyée par l'une des Parties à l'autre Partie à travers les présentes Conditions Générales à moins qu'elle ne résulte de l'offre elle-même.

Vous reconnaissez que les présentes Conditions Générales ne peuvent créer entre Vous et NordNet une quelconque filiale ou entreprise commune, ni un quelconque lien de subordination ou de représentation (mandat, agence, commission etc.).

En conséquence, chacune des Parties veillera à ce qu'aucune confusion ne se fasse sur sa qualité ; NordNet intervenant dans les limites de ses attributions légale, réglementaire et administrative et de celles définies au sein des présentes.

## **20.2 - Circulation du Contrat**

Le présent Contrat, ou les services le composant, ne peuvent faire l'objet par vos soins d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, sauf accord préalable et écrit de NordNet.

NordNet pourra céder les droits et obligations qu'elle tient du présent Contrat librement à toute société sous réserve de Vous en avoir informé préalablement.

En cas de décès de l'abonné, le conjoint, l'ascendant ou le descendant majeur pourra demander à reprendre le Contrat par lettre simple, sous réserve de satisfaire les conditions permettant d'accéder au Service conformément à l'article « Accès au Service ».

Le cas échéant, toutes informations utiles notamment quant à l'identité du nouvel abonné, ou aux informations permettant le paiement devront être transmises à NordNet dans les plus brefs délais. A défaut, NordNet se réserve le droit de bloquer ou résilier le Contrat dans les conditions définies au sein de l'Article correspondant.

NordNet se réserve le droit d'effectuer toute vérification en la matière.

## **20.3 - Divisibilité**

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes du présent Contrat n'en serait pas affectée. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible, remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du présent Contrat.

## **20.4 - Tolérance**

Le fait pour NordNet de s'abstenir de diligenter un quelconque recours suite à un manquement de votre part à l'une quelconque de vos obligations résultant du présent Contrat, ne saurait valoir renonciation à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

## **20.5 - Intitulés**

Les intitulés des articles du présent Contrat ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

## **20.6 - Conditions spécifiques sur le formulaire d'abonnement et annexes**

Les éventuelles conditions spécifiques apposées sur le formulaire d'abonnement et les éventuelles annexes sont incorporées par référence au présent Contrat et en sont indissociables.

## **20.7- Frais**

Les Parties seront chacune tenues du paiement de tous les frais et coûts encourus par eux respectivement en relation avec le présent Contrat et les opérations qu'il prévoit y compris les honoraires et débours.

## **ARTICLE 21 - NOTIFICATIONS**

Toutes les notifications ou communications prévues par le présent Contrat seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées soit :

1. par lettre simple adressée (sauf autre moyen précisé dans le Contrat) :

- à NordNet : 111 rue de Croix – BP 60985 – 59510 Hem, France
- à Vous : à l'adresse postale que Vous avez communiquée à NordNet, inscrite dans votre compte Client.

2. par courriel adressé :

- à NordNet en ligne via la rubrique « Nous Contacter » du Site NordNet,
- à Vous, à l'adresse de courriel que Vous avez communiquée à NordNet, inscrite dans votre compte Client.

Toute mise en demeure (hors spécificités prévues au Contrat) devra être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les conditions définies aux Conditions générales, adressée à l'adresse postale correspondante.

Tout courriel sera réputé avoir été reçu quinze (15) jours après son expédition par NordNet. Si Vous êtes dans l'impossibilité de consulter votre boîte à courriels pendant au moins quinze (15) jours, il Vous appartient d'en avvertir NordNet par lettre ou courriel.

NordNet utilisera principalement le courrier électronique pour Vous informer de tout élément concernant le Service ou les éventuelles Options

## **ARTICLE 22 - RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES**

Toute réclamation relative au Contrat devra être adressée à la Direction Relation Clients de NordNet par l'un des moyens suivants :

1. De préférence, en ligne sur le Site, en utilisant le formulaire à la rubrique « Nous contacter »,
2. Par lettre à l'adresse suivante : 111 rue de Croix, BP 60985, 59510 Hem, France,
3. Par téléphone au numéro 0800 66 55 44 (appel gratuit depuis la plupart des postes fixes)

En exposant l'objet de votre réclamation, l'intitulé de votre Contrat, votre numéro d'abonné, votre numéro de Contrat, les circonstances et vos demandes.

NordNet s'efforcera de répondre dans le mois suivant la réception de la réclamation.

## **ARTICLE 23 - LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

La loi française sera seule applicable au présent Contrat à l'exclusion des règles de conflit.

**Le tribunal compétent sera déterminé conformément aux règles de droit commun, sauf si vous avez la qualité de commerçant.**

**Pour les commerçants, tout litige entre les parties, relatif à leurs relations commerciales et notamment à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de NordNet, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.**

**Annexe – Quotas de Trafic**

**Internet Satellite**

		<b>Volume de données téléchargées depuis votre accès</b>	<b>Evolution Débit (débit maximum)</b>
<b>Internet Satellite</b> <b>Essentiel</b> <b>(ancienne offre)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 1300 Mo Entre 1300 et 2000 Mo Entre 2000 et 2500 Mo Entre 2500 et 3000 Mo Entre 3000 et 3500 Mo Au-delà de 3500 Mo	Jusqu'à 512 kb/s Jusqu'à 448 kb/s Jusqu'à 384 kb/s Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 128 kb/s Jusqu'à 64 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 150 Mo Entre 150 et 175 Mo Entre 175 et 350 Mo Au-delà de 350 Mo	Jusqu'à 96 kb/s Jusqu'à 64 kb/s Jusqu'à 32 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Offre Illimitée</b> <b>1 Mb/s</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 1400 Mo Entre 1400 et 2000 Mo Entre 2000 et 2500 Mo Entre 2500 et 3000 Mo Entre 3000 et 3500 Mo Au-delà de 3500 Mo	Jusqu'à 1024 kb/s Jusqu'à 768 kb/s Jusqu'à 512 kb/s Jusqu'à 384 kb/s Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 128 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 250 Mo Entre 250 et 350 Mo Entre 350 et 500 Mo Entre 500 et 700 Mo Au-delà de 700 Mo	Jusqu'à 128 kb/s Jusqu'à 96 kb/s Jusqu'à 64 kb/s Jusqu'à 32 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Offre Illimitée</b> <b>2 Mb/s</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 2240 Mo Entre 2240 et 3200 Mo Entre 3200 et 4000 Mo Entre 4000 et 4800 Mo Entre 4800 et 5600 Mo Au-delà de 5600 Mo	Jusqu'à 2048 kb/s Jusqu'à 1536 kb/s Jusqu'à 1024 kb/s Jusqu'à 512 kb/s Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 123 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 417 Mo Entre 417 et 583 Mo Entre 583 et 750 Mo Entre 750 et 917 Mo Entre 917 et 1083 Mo Entre 1083 et 1667 Mo Au-delà de 1667 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 207 kb/s Jusqu'à 160 kb/s Jusqu'à 128 kb/s Jusqu'à 80 kb/s Jusqu'à 32 kb/s Jusqu'à 16 kb/s

<b>Internet Satellite</b> <b>Offre Illimitée</b> <b>3 Mb/s</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 2500 Mo Entre 2500 et 3500 Mo Entre 3500 et 4500 Mo Entre 4500 et 5000 Mo Entre 5000 et 6000 Mo Entre 6000 et 7000 Mo Au-delà de 7000 Mo	Jusqu'à 3072 kb/s Jusqu'à 2304 kb/s Jusqu'à 1536 kb/s Jusqu'à 1024 kb/s Jusqu'à 768 kb/s Jusqu'à 399 kb/s Jusqu'à 128 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 521 Mo Entre 521 et 729 Mo Entre 729 et 937 Mo Entre 937 et 1146 Mo Entre 1146 et 1354 Mo Entre 1354 et 2083 Mo Au-delà de 2083 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 207 kb/s Jusqu'à 160 kb/s Jusqu'à 128 kb/s Jusqu'à 80 kb/s Jusqu'à 32 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Offre Illimitée</b> <b>4 Mb/s</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 2700 Mo Entre 2700 et 3710 Mo Entre 3710 et 4725 Mo Entre 4725 et 5200 Mo Entre 5200 et 6180 Mo Entre 6180 et 7140 Mo Entre 7140 et 8080 Mo Entre 8080 et 9000 Mo Au-delà de 9000 Mo	Jusqu'à 4096 kb/s Jusqu'à 3482 kb/s Jusqu'à 2458 kb/s Jusqu'à 2048 kb/s Jusqu'à 1434 kb/s Jusqu'à 1024 kb/s Jusqu'à 532 kb/s Jusqu'à 246 kb/s Jusqu'à 128 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 670 Mo Entre 670 et 937 Mo Entre 937 et 1205 Mo Entre 1205 et 1473 Mo Entre 1473 et 1740 Mo Entre 1740 et 2679 Mo Au-delà de 2679 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 207 kb/s Jusqu'à 160 kb/s Jusqu'à 128 kb/s Jusqu'à 80 kb/s Jusqu'à 32 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (3 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 2500 Mo Au-delà de 2500 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 500 Mo Au-delà de 500 Mo	Jusqu'à 256 kb/s 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (4 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 3300 Mo Au-delà de 3300 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 700 Mo Au-delà de 700 Mo	Jusqu'à 256 kb/s 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (4,6 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 3800 Mo Au-delà de 3800 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s

	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 800 Mo Au-delà de 800 Mo	Jusqu'à 256 kb/s 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (5 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 4200 Mo Au-delà de 4200 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s
	<b>Quotas de trafic en Emission</b>	Jusqu'à 800 Mo Au-delà de 800 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (6 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 5000 Mo Au-delà de 5000 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 1000 Mo Au-delà de 1000 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 16 kb/s
<b>Internet Satellite</b> <b>Bon Plan 6 Mb/s (7 Go)</b>	<b>Quotas de Trafic en Réception</b>	Jusqu'à 5800 Mo Au-delà de 5800 Mo	Jusqu'à 6144 kb/s 0 kb/s
	<b>Quotas de Trafic en Emission</b>	Jusqu'à 1200 Mo Au-delà de 1200 Mo	Jusqu'à 256 kb/s Jusqu'à 16 kb/s

## SOMMAIRE

**ARTICLE 1 - OBJET ET PREAMBULE**

**ARTICLE 2 - DEFINITIONS**

**ARTICLE 3 - SOUSCRIPTION AU SERVICE**

**3.1 Validité de l'offre**

**3.2 Application des Conditions Générales**

**3.3 Conditions de souscription**

**3.4 - Subvention**

**ARTICLE 4 - DROIT DE RETRACTATION**

**ARTICLE 5 - INFORMATIONS ET COORDONNEES**

**ARTICLE 6 – CONTENU DU SERVICE**

**6.1 – Description du Service**

**6.1.1 Principes généraux**

**6.1.2 Débit et volume de données échangées**

**6.1.3 Calcul du volume consommé**

**6.2 – Accès au Service**

**6.3 - Activation du Service**

**6.4 - Equipements**

**6.4.1 - Transport et Livraison des Equipements**

**6.4.2 - Réserve de propriété – Transfert de risques**

**6.4.3 - Installation du routeur Wifi**

**6.4.4 – Assurance**

**6.5 – Wifi**

**6.6 - Utilisation du Service**

**6.7 - Identifiants**

**6.8 - Courrier électronique**

**6.8.1 - Adresses électroniques**

**6.8.2 - Consultation de votre courrier électronique**

**6.8.2.1 - Consultation à partir de « Votre messagerie »**

**6.8.2.2 - Consultation de votre boîte aux lettres électronique à partir du système de réception de votre micro-ordinateur**

**6.8.3 - Préconisations liées au courrier électronique**

**6.8.4 - Acheminement des courriers électroniques**

**6.8.5 - Stockage des courriers électroniques**

**6.8.6 - Secret des correspondances**

**6.9 - Publipostage – Spamming**

**6.10 - Services associés de protection de la messagerie**

**6.10.1 - L'antivirus de messagerie**

**6.10.2 - L'anti spam de messagerie**

**6.11 - Pages personnelles**

**6.11.1 - Espace disque**

**6.11.2 - Loi pour la confiance dans l'économie numérique**

**6.11.3 - Droit des tiers – Contenu illicite**

**6.11.4 - Volume de stockage**

**6.12 – Connexion Internet bas-débit « Nomade »**

**7 – OPTIONS : TELEPHONE PAR SATELLITE – NOCTAMBULE – SOUSCRIPTION DE VOLUME SUPPLEMENTAIRE – ANTIVIRUS-FIREWALL – LOGICIEL DE CONTROLE DU TELECHARGEMENT – CLE USB WI-FI**

**7.1 – Téléphone par Satellite**

**7.2 – Noctambule**

**7.3 – Souscription de volume supplémentaire**

7.4 - Logiciels de protection proposés en Option  
7.5 - Logiciel de contrôle du téléchargement  
7.6 – Clé USB Wifi  
**ARTICLE 8 - MAINTENANCE / INTERRUPTION / MIGRATION**  
8.1 - Maintenance  
8.2 – Migration  
8.2.1 - *Modification à l'initiative de NordNet (proposition de migration)*  
8.2.2 - *Modification à votre initiative (demande de migration)*  
**ARTICLE 9 - SOUSCRIPTION PAR UN INTERMEDIAIRE**  
**ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE**  
**ARTICLE 11 - TARIFS ET PAIEMENT**  
11.1 - Tarifs  
11.2 - Modalités de facturation et de règlement  
**ARTICLE 12 - RESPONSABILITE**  
12.1 - Responsabilité de NordNet  
12.2 - Votre responsabilité  
**ARTICLE 13 - DUREE DU CONTRAT**  
**ARTICLE 14 – BLOCAGE**  
14.1 - Procédure de blocage  
14.2 - Conséquences du blocage  
**ARTICLE 15 - RESILIATION**  
15.1 - Résiliation sans faute  
15.1.1 Résiliation à votre initiative  
15.1.2 Résiliation à l'initiative de Nordet  
15.2 - Résiliation pour circonstances exceptionnelles  
15.2.1 Résiliation pour motif légitime  
a) Résiliation en cas de défaut de signal  
b) Résiliation pour déménagement, décès ou perte d'emploi  
15.2.2 Résiliation en cas de cessation de la fourniture du service d'accès à Internet par le fournisseur de NordNet  
15.3 - Résiliation pour faute  
15.3.1 Blocage préalable  
15.3.2 Résiliation  
**ARTICLE 16 - CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT**  
16.1 - Adresses électroniques  
16.2 – Pages personnelles  
16.3 - Options  
16.4 - Service  
16.5 - Restitution des Equipements  
16.6- Cession du Kit Satellite à NordNet  
**ARTICLE 17 - DONNEES PERSONNELLES**  
17.1 - Traitement des données personnelles  
17.2 - Données personnelles de tiers  
17.3 - Exercice des droits liés aux données à caractère personnel  
17.3.1 Droits relatifs à vos données à caractère personnel  
17.3.2 Disparition, liquidation, décès  
17.4 - Propriété des informations et base de données  
17.5 - Données de connexion  
**ARTICLE 18 - ASSISTANCE**  
**ARTICLE 19 - ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS GENERALES**  
**ARTICLE 20 - DISPOSITIONS DIVERSES**  
20.1 - Indépendance des Parties  
20.2 - Circulation du Contrat  
20.3 - Divisibilité  
20.4 - Tolérance  
20.5 - Intitulés

**20.7 - Frais**

**ARTICLE 21 – NOTIFICATIONS**

**ARTICLE 22 - RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES**

**ARTICLE 23 – LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

**ANNEXE QUOTAS DE TRAFIC**